



RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Au 31 mars 2021 et pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Rapport de gestion
- 32 États financiers consolidés résumés intermédiaires
- 36 Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Tourmaline Oil Corp. (« Tourmaline » ou la « société ») et des notes y afférentes au 31 mars 2021 et pour le trimestre clos à cette date et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion peuvent être consultés sur le site de SEDAR, au www.sedar.com ou au www.tourmalineoil.com. Le présent rapport de gestion est daté du 5 mai 2021.

L'information financière contenue aux présentes a été établie en conformité avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), qui sont parfois désignées dans le présent rapport de gestion sous le nom de principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») et qui ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les montants en dollars sont exprimés en monnaie canadienne, sauf indication contraire.

Certaines mesures financières dont il est fait état dans le présent rapport de gestion ne sont pas conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour obtenir de l'information sur les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes utilisées dans le rapport de gestion : « flux de trésorerie », « revenus nets d'exploitation », « fonds de roulement ajusté » et « dette nette ».

Énoncés prospectifs – Certaines informations concernant Tourmaline contenues dans le présent rapport de gestion, notamment l'évaluation par la direction des projets et des activités d'exploitation futurs de la société, renferment des énoncés prospectifs comportant des risques et des incertitudes connus et inconnus importants. L'utilisation des termes « prévoir », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « peut », « pourra », « projeter », « devrait », « être d'avis » et d'expressions similaires signale des énoncés prospectifs. Ces énoncés représentent les projections internes, les prévisions, les estimations ou les points de vue de Tourmaline, en ce qui a trait notamment au montant estimé et au calendrier des dépenses d'investissement ou autres, à la dette, aux charges, à la production, aux flux de trésorerie ou aux produits futurs prévus, de même que les autres attentes, points de vue, projets, objectifs, hypothèses, intentions ou énoncés au sujet d'événements ou de la performance futurs. Ces énoncés ne sont que des prévisions, et les événements ou résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs. Bien que Tourmaline soit d'avis que les attentes dont il est fait mention dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir les résultats, les niveaux d'activité, la performance ou les réalisations futurs, car ces attentes comportent, en soi, d'importants risques, incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social.

Plus particulièrement, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion renferment des énoncés portant notamment sur les éléments suivants : le volume des réserves de pétrole brut, de condensat, de LGN (liquides de gaz naturel) et de gaz naturel et les produits et flux de trésorerie nets futurs qui en seront tirés; les zones productives possibles; le calendrier des dépenses d'investissement et les fins auxquelles elles seront engagées; les attentes concernant la capacité de la société à réunir des capitaux et à accroître continuellement les réserves grâce à des acquisitions et à des activités de mise en valeur; l'accès aux marchés des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres; les prévisions concernant les cours du marché et les coûts; les caractéristiques de rendement des biens visant le pétrole brut, le condensat, les LGN et le gaz naturel de la société; les niveaux de production et la composition des produits de pétrole brut, de condensat, de LGN et de gaz naturel; les versements de dividende ainsi que le calendrier et le montant connexes; les résultats d'exploitation et les résultats financiers futurs de Tourmaline; les programmes de dépenses d'investissement; l'offre et la demande de pétrole brut, de condensat, de LGN et de gaz naturel; les taux de redevances futurs; les plans de forage, de mise en valeur et de complétion et les résultats en découlant; les terrains dont les droits arriveront à expiration; les sorties et les ententes de coentreprise; le montant des charges d'exploitation, des frais de transport ainsi que des charges générales et administratives; le traitement accordé par les régimes de réglementation gouvernementaux et les lois et les règlements d'ordre fiscal et environnemental; le solde estimé des comptes fiscaux. De plus, les déclarations concernant les « réserves » sont réputées constituer des énoncés prospectifs, car elles se fondent sur une évaluation implicite, qui se base sur certaines estimations et hypothèses, selon laquelle les réserves décrites pourront être exploitées de façon rentable dans l'avenir.

Ces énoncés prospectifs comportent de nombreux risques et incertitudes, dont la plupart échappent à la volonté de la société, notamment l'incidence de la conjoncture économique générale; la volatilité et le caractère incertain des cours du pétrole brut, du condensat, des LGN et du gaz naturel; la conjoncture sectorielle; la fluctuation des monnaies; l'imprécision des estimations en matière de réserves; les obligations inhérentes aux activités liées au pétrole brut, au condensat, aux LGN et au gaz naturel; les risques environnementaux, politiques, sociaux et liés à la réglementation; les évaluations erronées de la valeur des acquisitions et des programmes de prospection et de mise en valeur; la concurrence; l'indisponibilité de personnel ou de cadres qualifiés et d'une main-d'œuvre qualifiée; les modifications apportées aux lois liées à l'impôt sur le revenu ainsi qu'aux lois et règlements d'ordre fiscal et environnemental et aux programmes incitatifs dans le secteur du pétrole et du gaz naturel; les dangers tels que les incendies, les explosions, les éruptions, la formation de cratères et les déversements, autant d'événements qui peuvent entraîner des dommages considérables aux puits, aux installations de production et autres biens, ou à l'environnement lui-même, de même que provoquer des blessures corporelles; la volatilité des marchés boursiers; la capacité d'obtenir suffisamment de capitaux de sources internes et externes; l'obtention des approbations réglementaires ou externes requises; les risques de guerre, d'hostilités, d'insurrection populaire et de pandémies (notamment la pandémie de COVID-19); les effets et les incidences de la pandémie de COVID-19, décrits plus en détail dans le présent document; la conjoncture économique générale et les marchés; et les autres risques dont il est fait mention sous la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle de la société, qui peut être consultée au www.sedar.com et sous la rubrique « Risques d'entreprise et incertitudes » du présent rapport de gestion.

En ce qui concerne les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, Tourmaline a formulé des hypothèses concernant les éléments suivants : les prix des marchandises, les régimes de redevances et les lois fiscales actuels et futurs; les taux de production des puits et les volumes de réserves futures; la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée; le calendrier et le montant des dépenses d'investissement; les cours de change futurs; l'incidence de l'intensification de la concurrence; la conjoncture économique et les conditions générales sur les marchés des capitaux; la disponibilité de matériel de forage et de matériel et de services connexes; l'incidence des règlements édictés par des organismes gouvernementaux; les coûts d'exploitation futurs, les obligations de démantèlement et la capacité de commercialiser avec succès le pétrole brut, le condensat, le gaz naturel et les LGN. Sans limiter la portée de ce qui précède, les versements futurs de dividendes, le cas échéant, et le niveau de dividende connexe sont incertains puisque la politique de dividende de la société et les fonds disponibles pour le versement de dividendes de temps à autre dépendra notamment des flux de trésorerie, des exigences financières pour les activités de la société et l'exécution de sa stratégie de croissance, des variations du fonds de roulement de même que du calendrier et du montant des dépenses d'investissement, des exigences en matière de service de la dette et d'autres facteurs qui échappent au contrôle de la société. De plus, la capacité de Tourmaline à verser des dividendes sera assujettie aux lois applicables (y compris le respect des critères de solvabilité imposés par le droit des sociétés) et les restrictions contractuelles contenues dans les instruments régissant sa dette, y compris sa facilité de crédit.

La direction présente ce sommaire des hypothèses et des risques liés aux énoncés prospectifs dont il est fait état dans le présent rapport de gestion afin de fournir aux lecteurs un point de vue plus complet sur les activités d'exploitation futures de Tourmaline; ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les résultats, la performance et les réalisations réels de Tourmaline pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés ou suggérés par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, aucune garantie ne peut être donnée que l'un ou l'autre des événements prévus dans ces énoncés surviendra ou se produira et, s'il se produisait, quels avantages, s'il en existe, la société en tirerait. Les lecteurs doivent garder à l'esprit que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Ces énoncés prospectifs sont faits en date du présent rapport de gestion, et la société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, ou d'événements ou de résultats futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Conversion en bep – Les montants par baril d'équivalent pétrole ont été calculés selon un taux de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril d'équivalent pétrole (6 : 1). Les barils d'équivalent pétrole (« bep ») peuvent prêter à confusion, surtout s'ils sont utilisés de façon isolée. Un ratio de conversion du bep de six kpi³ pour un baril est fondé sur une méthode de conversion en énergie équivalente qui s'applique principalement au bec du brûleur et ne représente pas une valeur d'équivalence à la tête du puits. De plus, étant donné que le ratio de valeur entre le gaz naturel et le pétrole brut fondé sur les prix en vigueur du gaz naturel et du pétrole brut est considérablement différent du ratio d'équivalence énergétique de 6 : 1, le ratio de conversion de 6 : 1 pourrait être trompeur en tant qu'indicateur de valeur.

CONTEXTE D'EXPLOITATION ET PANDÉMIE DE COVID-19

En 2020 et en 2021, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence défavorable importante sur la conjoncture économique mondiale, qui s'est notamment traduite par une forte baisse de la demande de pétrole. Cette baisse, s'additionnant à d'autres facteurs macroéconomiques, a entraîné une forte volatilité des prix des marchandises et a accentué l'incertitude économique.

Au cours de cette période d'incertitude économique, la société s'engage à maintenir la solidité de son bilan et de sa situation financière. Au 31 mars 2021, la société disposait de 71,6 millions de dollars en trésorerie détenue dans une de ses filiales et d'une capacité d'emprunt inutilisée de 1,9 milliard de dollars sur ses facilités de crédit, ces montants étant assortis en totalité de clauses restrictives et n'étant pas directement liés aux variations des réserves de pétrole et de gaz naturel de la société, ce qui protège la capacité d'emprunt de la société des fortes variations des prévisions en matière de prix des marchandises utilisées pour calculer les valeurs des réserves. Au 31 mars 2021, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de ses facilités de crédit et disposait d'une marge de manœuvre suffisante aux termes de ces clauses en cas d'une détérioration des prix des marchandises ou d'une augmentation du coût d'emprunt pour lui permettre de traverser cette période d'incertitude, s'il y a lieu. La société croit qu'elle dispose de liquidités suffisantes au moyen des flux de trésorerie pour réaliser le reste de son budget d'investissement de 2021, mais elle continue de suivre la situation de près et de s'ajuster au besoin.

En vue de gérer le risque de crédit, la société a resserré son suivi des montants à recevoir de négociants de pétrole et de gaz naturel et de partenaires avec lesquels elle détient conjointement des actifs. Par le passé, la société n'a jamais connu de problèmes de recouvrement auprès des négociants de pétrole et de gaz naturel, étant donné qu'une partie importante de ces créances concernent des acheteurs solvables. Afin de se protéger contre les créances irrécouvrables de la part de partenaires avec lesquels elle détient conjointement des actifs, la société a la capacité de retenir la production en cas de non-paiement et la capacité d'obtenir avant la tenue du projet la quote-part des dépenses d'investissement incombant aux partenaires. La société croit que la plupart de ses créances au 31 mars 2021 sont recouvrables.

En réaction à la pandémie de COVID-19, la société suit toutes les règles applicables établies par les autorités sanitaires compétentes et a mis en œuvre de nombreux protocoles de santé et de sécurité dans ses opérations.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Risques d'entreprise et incertitudes » du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur certains risques liés à la pandémie de COVID-19 auxquels sont exposés Tourmaline et ses activités.

PRODUCTION

	Trimestres clos les 31 mars		
	2021	2020	Variation
Gaz naturel (<i>en kpi³/j</i>)	1 917 648	1 474 681	30 %
Pétrole (<i>en b/j</i>)	10 725	8 822	22 %
Condensat (<i>en b/j</i>)	24 144	19 048	27 %
LGN (<i>en b/j</i>)	57 102	34 699	65 %
Équivalent pétrole (<i>en bep/j</i>)	411 579	308 349	33 %
Production en stockage (vendue à partir du stockage) (<i>en bep/j</i>)	(4 116)	(1 700)	142 %
Total des volumes produits (<i>en bep/j</i>)	407 463	306 649	33 %
Gaz naturel (<i>en %</i>)	78 %	80 %	

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la production a atteint en moyenne 411 579 bep/j, soit une augmentation de 33 % par rapport à la production moyenne de 308 349 bep/j pour le trimestre correspondant de 2020.

L'augmentation de la production pour le trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique par le programme fructueux de la société au chapitre de la prospection et de la production jumelé aux acquisitions d'entreprises et de biens réalisées en 2020. Les acquisitions d'entreprises effectuées en 2020, notamment Polar Star Canadian Oil and Gas Inc. (« Polar Star »), Chinook Energy Inc. (« Chinook »), Modern Resources Inc. (« Modern ») et Jupiter Resources Inc. (« Jupiter »), ont compté pour environ 76 % de la hausse de production par rapport au premier trimestre de 2020. L'augmentation de la production de condensat et de LGN s'explique également par la mise en valeur ininterrompue de la zone de Gundy. La production devrait continuer à augmenter dans la zone, les travaux de construction étant commencés pour la phase 2 de Gundy, qui devrait être mise en service au début de 2022.

Pour le premier trimestre de 2021, les volumes de production moyens mentionnés précédemment comprenaient 4 116 bep/j de gaz naturel qui ont été retirés des installations de stockage et vendus au cours du trimestre. Pour le premier trimestre de 2021, les volumes produits moyens étaient de 407 463 bep/j. Pour le premier trimestre de 2020, 1 700 bep/j de gaz naturel avaient été retirés des installations de stockage et vendus, donnant lieu à des volumes de production moyens de 306 649 bep/j. Aux 31 mars 2021 et 2020, la société avait retiré tout son stock de gaz naturel des installations de stockage.

La société possède des installations de stockage à Dawn et à PG&E Citygate. Elles lui donnent l'occasion d'y entreposer du gaz naturel dans les périodes où les prix des marchandises sont plus faibles (normalement, en été) et de l'en retirer lorsque les prix sont plus élevés (normalement, en hiver). La société a une capacité totale de stockage de 4,0 Gpi³.

Les perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2021 en ce qui concerne la production moyenne sont de 390 000 bep/j à 410 000 bep/j; elles sont donc demeurées dans la fourchette des perspectives énoncées dans les états financiers de la société au 31 décembre 2020.

PRODUITS ET PROFIT RÉALISÉ (PERTE RÉALISÉE)

(en milliers)	Trimestres clos les		
	2021	2020 ¹⁾	Variation
Gaz naturel			
Ventes attribuables à la production	634 553 \$	346 474 \$	83 %
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	36 308	(20 288)	279 %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	(5 491)	2 048	(368) %
	665 370	328 234	103 %
Pétrole			
Ventes attribuables à la production	61 637	36 696	68 %
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	1 927	(265)	827 %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	(6 432)	15 241	(142) %
	57 132	51 672	11 %
Condensat			
Ventes attribuables à la production	157 144	106 478	48 %
Perte sur les activités de gestion des risques	(1 174)	(3 289)	64 %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	(14 522)	5 819	(350) %
	141 448	109 008	30 %
LGN			
Ventes attribuables à la production	142 701	36 001	296 %
(Perte réalisée) sur les instruments financiers	(1 387)	-	(100) %
	141 314	36 001	293 %
Total			
Ventes attribuables à la production	996 035	525 649	89 %
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	37 061	(23 842)	255 %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	(27 832)	23 108	(220) %
Total des produits tirés de la vente des marchandises, prime (perte) sur les activités de gestion des risques et profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	1 005 264 \$	524 915 \$	92 %

¹⁾ Certains montants comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, le total des ventes attribuables à la production a augmenté de 89 % pour s'établir à 996,0 millions de dollars, alors qu'il s'était établi à 525,6 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2020. L'augmentation importante pour la période est attribuable à une hausse de tous les prix des marchandises et à l'accroissement des volumes des ventes.

Les produits pour le premier trimestre de 2021 tiennent compte d'une prime sur les activités de gestion des risques de 37,1 millions de dollars, contre une perte de 23,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les primes (pertes) sur les activités de gestion des risques comprennent les primes reçues par Tourmaline au titre des ventes de gaz naturel effectuées sur des marchés à l'extérieur de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et la prime reçue sur les prix des contrats de marchandises avec livraison physique par rapport aux prix de référence. Tourmaline vend son gaz naturel sur une plus grande variété de marchés. Ces marchés comprennent Malin, PG&E City Gate, Chicago et Dawn, tous des marchés où le gaz naturel se vend normalement à des prix supérieurs au prix AECO. Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, l'importante hausse des prix du gaz naturel aux carrefours américains et plus particulièrement à Chicago (compte tenu des frais de transport) comparativement au prix AECO, a entraîné une prime sur les activités de gestion des risques. La perte sur les activités de gestion des risques pour le trimestre clos le 31 mars 2020 rend compte du fait que les prix AECO ont été en moyenne plus élevés que les prix reçus (compte tenu des frais de transport) aux autres carrefours où Tourmaline a vendu son gaz naturel, ainsi que d'une perte sur les contrats physiques sur marchandises de la société.

Le total des produits tirés de la vente des marchandises et les primes (pertes) sur les activités de gestion des risques et le profit (la perte) sur les instruments financiers ne tiennent pas compte de l'incidence des profits latents (des pertes latentes) sur les contrats de marchandises jusqu'à ce que ces profits ou ces pertes soient réalisés.

PRIX DE RÉFÉRENCE DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL

	Trimestres clos les 31 mars		
	2021	2020	Variation
Gaz naturel			
NYMEX Last Day (en \$ US/kpi ³)	2,69 \$	1,95 \$	38 %
AECO 5A (en \$ CA/kpi ³)	3,17 \$	2,04 \$	55 %
West Coast Station 2 (en \$ CA/kpi ³)	3,07 \$	2,00 \$	54 %
Sumas (en \$ US/MBtu)	3,51 \$	1,86 \$	89 %
ATP 5A Day Ahead (en \$ CA/kpi ³)	4,56 \$	1,73 \$	164 %
Chicago City Gate (en \$ US/MBtu)	9,25 \$	1,75 \$	429 %
Ventura (en \$ US/MBtu)	12,53 \$	1,72 \$	628 %
PG&E Malin (en \$ US/MBtu)	3,18 \$	1,85 \$	72 %
PG&E City Gate (en \$ US/MBtu)	3,90 \$	2,71 \$	44 %
Dawn (en \$ US/MBtu)	2,96 \$	1,76 \$	68 %
Pétrole et condensat			
NYMEX (en \$ US/b)	58,14 \$	46,17 \$	26 %
Prix au pair à Edmonton (en \$ CA/b)	68,98 \$	51,89 \$	33 %
Condensat à Edmonton (en \$ CA/b)	74,98 \$	66,45 \$	13 %

COURS DE CHANGE

	Trimestres clos les 31 mars		
	2021	2020	Variation
\$ CA/\$ US ¹⁾	0,7899 \$	0,7443 \$	6 %

1) Taux moyens pour la période.

PRIX RÉALISÉS PAR TOURMALINE

	Trimestres clos les 31 mars		
	2021	2020	Variation
Gaz naturel (en \$/kpi ³)	3,86 \$	2,45 \$	58 %
Pétrole (en \$/b)	59,19 \$	64,36 \$	(8) %
Condensat (en \$/b)	65,09 \$	62,89 \$	3 %
LGN (en \$/b)	27,50 \$	11,40 \$	141 %
Équivalent pétrole (en \$/bep)	27,14 \$	18,71 \$	45 %

1) Les prix réalisés comprennent les ventes attribuables à la production, la prime (la perte) sur les activités de gestion des risques et le profit réalisé (la perte réalisée) sur les instruments financiers.

Le prix moyen réalisé pour le gaz naturel pour le trimestre clos le 31 mars 2021 s'est chiffré à 3,86 \$/kpi³, en hausse de 58 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'était établi à 2,45 \$/kpi³. Cette hausse découle de l'augmentation marquée des prix de référence du gaz naturel dans tous les importants carrefours où la société vend sa production de gaz naturel, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, le prix réalisé pour le pétrole a reculé de 8 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse rend compte de la perte réalisée sur les instruments financiers relativement à une hausse des prix de référence du pétrole au premier trimestre de 2021 comparativement à un profit réalisé sur les instruments financiers au premier trimestre de 2020. Le prix réalisé pour le pétrole pour le premier trimestre de 2020 comprenait un profit réalisé sur les instruments financiers de 15,2 millions de dollars se rapportant essentiellement à la désactualisation d'une partie des contrats financiers pétroliers de la société au début de l'exercice afin de tirer avantage du profit important qui a été réalisé.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, le prix réalisé pour le condensat s'est établi à 65,09 \$/b, ce qui est de 3 % plus élevé que pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse rend compte de la hausse des prix de référence reçus au premier trimestre de 2021, partiellement contrebalancée par la perte réalisée sur les instruments financiers.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, le prix réalisé pour les LGN a augmenté de 141 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse rend compte de l'importante hausse des prix de référence de l'éthane, du propane, du butane et du pentane, ce qui est lié à la hausse des prix de référence du gaz naturel, du pétrole et du condensat au cours de la période.

REDEVANCES

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Gaz naturel	21 947 \$	677 \$
Pétrole, condensat et LGN	31 829	16 252
Total des redevances	53 776 \$	16 929 \$
Redevances en pourcentage des ventes de marchandises attribuables à la production	5,4 %	3,2 %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, le taux de redevances effectif moyen s'est établi à 5,4 %, comparativement à 3,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse importante des prix de référence des marchandises au premier trimestre de 2021 a entraîné une hausse des redevances sur le gaz naturel, le pétrole, le condensat et les LGN comparativement à l'exercice précédent.

Les redevances sur le gaz naturel, établies à 21,9 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2021, comprennent des redevances à la Couronne de 57,0 millions de dollars, compensées par des crédits de 35,1 millions de dollars. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les redevances sur le gaz naturel, établies à 0,7 million de dollars, comprenaient des redevances à la Couronne de 17,8 millions de dollars, compensées par des crédits de 17,1 millions de dollars. Les crédits reçus pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020 comprennent une déduction pour frais d'exploitation d'installation gazière reçue de la Couronne afin de tenir compte des charges engagées en vue de traiter et de transporter la production de gaz naturel revenant à la Couronne. Les redevances à la Couronne sur le gaz naturel ont également été atténuées par les crédits au titre du New Well Royalty Reduction Program et du Natural Gas Deep Drilling Program en Alberta ainsi que du Deep Well Royalty Credit Program en Colombie-Britannique.

La société prévoit que son taux de redevances s'établira entre 5 et 6 % en 2021. La hausse prévue de 3 % du taux de redevances annuelles effectif par rapport à 2020 est fondée sur une augmentation des prix des marchandises prévisionnels en 2021. Le taux de redevances fluctue avec les prix des marchandises, ce qui signifie qu'une variation des prix des marchandises entraînera une hausse ou une baisse du taux réel.

COMMERCIALISATION DES MARCHANDISES

	Trimestres clos les 31 mars		
<i>(en milliers)</i>	2021	2020	Variation
Produits liés à la commercialisation	17 383 \$	23 127 \$	(25) %
Achats liés à la commercialisation	(17 125)	(21 519)	(20) %
	258 \$	1 608 \$	(84) %

La société exploite un terminal commercial dans la zone Gordondale de l'Alberta. Le débit à partir du terminal commercial comprend les volumes de pétrole, de condensat et de LGN produits par Tourmaline ainsi que les volumes de pétrole, de condensat et de LGN achetés à des tiers.

Les produits et les achats liés à la commercialisation représentent les volumes vendus et les volumes achetés à des tiers, lesquels sont comptabilisés au montant brut aux fins de la présentation des états financiers. Tous les profits et les pertes sur la vente de produits de tiers liés au différentiel de prix sont comptabilisés dans les produits liés à la commercialisation.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, les produits liés à la commercialisation ont diminué de 25 % et les achats liés à la commercialisation ont diminué de 20 %, comparativement à la même période de 2020. La diminution des produits et des achats liés à la commercialisation s'explique par une baisse des achats et des ventes de volumes provenant de tiers au cours du premier trimestre de 2021 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ceci s'explique par une baisse des volumes de tiers disponibles aux fins d'achat et par l'utilisation par Tourmaline de ses propres volumes supplémentaires passant par le terminal et laissant moins de capacité pour les volumes de tiers.

AUTRES PRODUITS

	Trimestres clos les 31 mars		
<i>(en milliers)</i>	2021	2020	Variation
Autres produits	13 977 \$	8 613 \$	62 %

Les autres produits se sont établis à 14,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2021, comparativement à 8,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation résulte du fait que Topaz Energy Corp. (« Topaz »), une filiale de Tourmaline, a conclu avec des tiers des contrats de traitement qui n'existaient pas au cours de la période antérieure, ce qui s'est traduit par des produits additionnels tirés du traitement.

CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars		
	2021	2020	Variation
Charges d'exploitation	134 840 \$	83 406 \$	62 %
Par bep	3,64 \$	2,97 \$	23 %

Les charges d'exploitation comprennent tous les frais périodiques engagés sur place et pour les concessions, mais non les recouvrements de produits découlant du traitement des volumes de tiers. Pour le premier trimestre de 2021, le total des charges d'exploitation s'est chiffré à 134,8 millions de dollars, contre 83,4 millions de dollars en 2020, une tranche de 30,3 millions de dollars de la hausse étant attribuable aux frais de traitement et de collecte relatifs à des tiers.

Les coûts par bep ont augmenté, passant de 2,97 \$ au premier trimestre de 2020 à 3,64 \$ au premier trimestre de 2021. L'augmentation des coûts par bep est attribuable à la hausse des frais de traitement et de collecte, car la production de la société a dépassé sa capacité de traitement du gaz naturel dans les installations détenues par la société, ce qui a donné lieu à une augmentation des volumes de production traités dans des usines de tiers. La phase 2 de l'agrandissement de Gundy, lorsqu'elle sera mise en service, contribuera à réduire ce problème de capacité et à diminuer les frais de traitement dans la zone du nord-est de la Colombie-Britannique. En outre, la production acquise par l'intermédiaire des acquisitions de Modern et de Jupiter au quatrième trimestre de 2020 a entraîné une hausse des charges d'exploitation par bep, que la société prévoit réduire à mesure que les actifs seront comptabilisés et que des gains d'efficience opérationnelle seront réalisés.

Les charges d'exploitation moyennes de la société pour 2021 devraient se chiffrer à environ 3,65 \$ par bep. L'augmentation des coûts par bep par rapport à 2020 tient compte de la hausse des frais de traitement de tiers dans la zone du nord-est de la Colombie-Britannique jusqu'à ce que la phase 2 de l'agrandissement de Gundy soit mise en service, de la hausse des coûts d'exploitation en lien avec les volumes acquis dans le cadre des acquisitions d'entreprises menées à bien en 2020 ainsi que des taxes foncières prévues et des taxes sur le carbone plus élevées. La société continue d'accroître son portefeuille de liquides, ce qui se traduit également par des charges d'exploitation plus élevées. Toutefois, les coûts en trésorerie réels peuvent varier en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de production réels de la société.

TRANSPORT

	Trimestres clos les 31 mars		
<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	2021	2020	Variation
Frais de transport du gaz naturel	123 794 \$	102 004 \$	21 %
Frais de transport du pétrole et des LGN	37 305	20 182	85 %
Total des frais de transport	161 099 \$	122 186 \$	32 %
Par bep	4,35 \$	4,35 \$	– %

Le total des frais de transport s'est établi à 161,1 millions de dollars au premier trimestre de 2021, comparativement à 122,2 millions de dollars au premier trimestre de 2020. Pour le premier trimestre de 2021, les frais de transport rendent compte de l'augmentation des coûts attribuable à la hausse des volumes de production et des volumes passant par des points de vente diversifiés qui sont assortis de frais de transport plus élevés.

Les frais de transport par bep sont demeurés stables entre le premier trimestre de 2021 et le premier trimestre de 2020, s'établissant à 4,35 \$.

CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

	Trimestres clos les 31 mars		
<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	2021	2020	Variation
Charges générales et administratives	33 506 \$	24 808 \$	35 %
Recouvrement de charges administratives et de charges liées aux activités d'investissement	(1 159)	(631)	84 %
Charges générales et administratives inscrites à l'actif	(8 959)	(7 908)	13 %
Total des charges générales et administratives	23 388 \$	16 269 \$	44 %
Par bep	0,63 \$	0,58 \$	9 %

Le total des charges générales et administratives s'est établi à 23,4 millions de dollars pour le premier trimestre de 2021, contre 16,3 millions de dollars au trimestre correspondant de 2020. La hausse s'explique surtout par l'ajout de personnel et les locaux pour bureaux supplémentaires, ainsi que par les autres coûts liés aux acquisitions d'entreprises et de biens et les frais d'administration supplémentaires liés à Topaz, de même que par la hausse des honoraires de tiers fournisseurs de services et l'accroissement des coûts liés aux initiatives de commercialisation du secteur.

Les charges générales et administratives pour 2021 devraient s'établir à environ 0,60 \$ par bep en moyenne. Les charges réelles par bep peuvent toutefois varier en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de production réels de la société.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Paielements fondés sur des actions	4 462 \$	4 124 \$
Paielements fondés sur des actions inscrits à l'actif	(1 766)	(1 692)
Total des paielements fondés sur des actions	2 696 \$	2 432 \$
Par bep	0,07 \$	0,09 \$

La société a recours à la méthode de la juste valeur pour calculer la charge au titre des paiements fondés sur des actions hors trésorerie. Au cours du premier trimestre de 2021, 322 000 options sur actions, dont le prix d'exercice moyen pondéré était de 20,94 \$ l'option, ont été attribuées et 342 645 options ont été exercées, ce qui s'est traduit par des entrées de trésorerie de 5,1 millions de dollars.

La société a comptabilisé une charge au titre des paiements fondés sur des actions de 2,7 millions de dollars pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 2,4 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020. Les paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif se sont chiffrés à 1,8 million de dollars pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 1,7 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les paiements fondés sur des actions ont légèrement augmenté en 2021 par rapport à la période correspondante de 2020, ce qui rend compte des options dont la juste valeur est plus élevée en 2021 par rapport à 2020.

ÉPUISEMENT, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Total de l'épuisement, des amortissements et de la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	264 533 \$	503 526 \$
Moins les baux miniers échus	(4 205)	(34 417)
Moins la charge de dépréciation	-	(250 000)
Épuisement et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	260 328 \$	219 109 \$
Par bep	7,03 \$	7,81 \$

La charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, compte non tenu des baux miniers échus et de la charge de dépréciation, s'est élevée à 260,3 millions de dollars pour le premier trimestre de 2021, contre 219,1 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2020. La hausse de la charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles en 2021 comparativement à 2020 est attribuable essentiellement à l'augmentation des volumes de production et à la hausse du coût total faisant l'objet d'épuisement.

Le taux par bep d'épuisement et d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (compte non tenu de l'incidence des baux miniers échus et de la charge de dépréciation) s'est chiffré à 7,03 \$ pour le premier trimestre de 2021, en baisse comparativement aux taux de 7,81 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par la baisse des coûts de mise en valeur futurs par puits, facteur qui a provoqué l'accroissement de la proportion des réserves assorties de coûts de mise en valeur futurs moindres, ce qui a donné lieu à une contraction du taux d'épuisement.

Les baux miniers échus se sont chiffrés à 4,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2021, comparativement à 34,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les baux miniers échus pour le trimestre clos le 31 mars 2021 visaient environ 1 % de l'ensemble des terrains de Tourmaline.

La société accorde la priorité au forage sur les terrains qu'elle juge comme étant les plus rentables et productifs. Compte tenu de l'étendue de son territoire, la société a décidé de ne pas poursuivre la mise en valeur de certaines parcelles dont les baux arrivent à échéance. La société examine toutes les possibilités (notamment les swaps, les amodiations, les coentreprises et les sorties) pour rentabiliser ces parcelles avant leur expiration.

Au 31 mars 2021, la société n'a décelé aucun indice de dépréciation à l'égard de ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») et, par conséquent, elle n'a effectué aucun test de dépréciation. La société n'a décelé aucun indice de reprise de pertes de valeur, étant donné que les améliorations constatées dans les prix du pétrole sont actuellement surtout à court terme, mais elle n'a pas pu s'assurer que les prix à plus long terme se sont suffisamment raffermis pour indiquer qu'une reprise est justifiée à l'heure actuelle.

La société a comptabilisé une charge de dépréciation totale de 250,0 millions de dollars à l'égard de l'UGT Spirit River pour le trimestre clos le 31 mars 2020 à la suite d'un test de dépréciation effectué le 31 mars 2020. La dépréciation a été validée de nouveau le 31 décembre 2020. Cette dépréciation découle de la baisse importante des prix prévus des marchandises pour le pétrole. La baisse des cours prévus du pétrole a entraîné une chute des flux de trésorerie actualisés liés aux réserves de pétrole et de gaz naturel prouvées et probables de l'UGT de Spirit River.

CHARGES FINANCIÈRES

	Trimestres clos les 31 mars		
<i>(en milliers)</i>	2021	2020	Variation
Charge d'intérêts	8 779 \$	15 016 \$	(42) %
Charge de désactualisation	2 805	1 036	171 %
Charge d'intérêts se rapportant au contrat de location	90	39	131 %
(Profit) perte de change sur la dette libellée en dollars américains	(18 330)	51 025	(136) %
(Profit réalisé) perte réalisée sur des swaps de devises	18 330	(51 025)	136 %
(Profit réalisé) perte réalisée sur des swaps de taux d'intérêt	2 650	(376)	805 %
Coûts de transaction sur les acquisitions d'entreprises	-	200	(100) %
Total des charges financières	14 324 \$	15 915 \$	(10) %

Les charges financières pour le trimestre clos le 31 mars 2021 ont totalisé 14,3 millions de dollars, comparativement à 15,9 millions de dollars pour la période correspondante de 2020. La dette bancaire moyenne en cours, les billets de premier rang non garantis en cours et le taux d'intérêt effectif moyen sur la dette se sont élevés respectivement à 1 803,6 millions de dollars et à 1,65 % pour le trimestre clos le 31 mars 2021, comparativement à 1 690,5 millions de dollars et à 3,15 % pour la période correspondante de 2020.

La charge d'intérêts a diminué pour le premier trimestre de 2021, du fait de la baisse du taux d'intérêt effectif par rapport à la période correspondante de 2020, ce qui a été contrebalancé par l'augmentation de la dette bancaire moyenne en cours. La baisse du taux d'intérêt effectif reflète celle du taux préférentiel de la Banque du Canada en 2021 comparativement à la période correspondante de 2020.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société a effectué des prélèvements en dollars américains sur la facilité de crédit comme elle y est autorisée aux termes de celle-ci. Le remboursement de ces prélèvements a engendré un profit de change découlant du raffermissement du dollar canadien. Parallèlement aux prélèvements libellés en dollars américains, la société conclut des swaps de devises afin de gérer le risque de change découlant de ces emprunts libellés en dollars américains. Cette transaction permet à la société de profiter de l'écart entre les taux CDOR et TIOL (pour les emprunts américains) sans être exposée au risque de change.

Les taux de référence au TIOL (pour les emprunts en dollars américains) commenceront à être abandonnés au 31 décembre 2021. La société s'attend à ce que les taux de référence au TIOL (pour les emprunts en dollars américains) soient remplacés par un taux de rechange qui sera applicable à nos emprunts en dollars américains et que nous pourrions utiliser à notre gré. Nous ne nous attendons pas à ce que cette modification ait une incidence importante pour la société.

CHARGE (RECOUVREMENT) D'IMPÔT DIFFÉRÉ

	Trimestres clos les 31 mars		
(en milliers)	2021	2020	Variation
Charge (recouvrement) d'impôt différé	79 675 \$	(20 510) \$	488 %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la charge d'impôt différé s'est établie à 79,7 millions de dollars, comparativement à un recouvrement d'impôt différé de 20,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'impôt différé s'explique principalement par le bénéfice avant impôts au premier trimestre de 2021 qui s'est chiffré à 330,1 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2020 qui présentait une perte avant impôt de 56,6 millions de dollars.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, FLUX DE TRÉSORERIE ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

	Trimestres clos les 31 mars		
(en milliers, sauf les montants unitaires)	2021	2020	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	750 129 \$	341 958 \$	119 %
Par action ¹⁾	2,51 \$	1,26 \$	99 %
Flux de trésorerie ²⁾	629 325 \$	283 718 \$	122 %
Par action ^{1), 2)}	2,11 \$	1,05 \$	101 %
Bénéfice net (perte nette)	247 837 \$	(35 812) \$	792 %
Par action ¹⁾	0,83 \$	(0,13) \$	738 %
Revenus nets d'exploitation par bep ²⁾	17,70 \$	10,79 \$	64 %

1) Les montants par action ont été calculés au moyen du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution, sauf les montants de bénéfice net (perte nette) par action des périodes au cours desquelles Tourmaline a enregistré une perte nette. Pour ces périodes, ces montants ont été calculés au moyen du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base compte tenu de l'effet antidilutif sur les calculs par action.

2) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, les flux de trésorerie se sont établis à 629,3 millions de dollars, ou 2,11 \$ par action après dilution, comparativement à 283,7 millions de dollars, ou 1,05 \$ par action après dilution, pour la période correspondante de 2020. L'augmentation des flux de trésorerie au premier trimestre 2021, par rapport au même trimestre de 2020, s'explique par l'amélioration importante des prix de référence pour toutes les marchandises ainsi que par l'augmentation des volumes de production.

La société a enregistré un bénéfice net après impôt de 247,8 millions de dollars, ou 0,83 \$ par action après dilution, pour le trimestre clos le 31 mars 2021, comparativement à une perte nette après impôt de 35,8 millions de dollars, ou 0,13 \$ par action, pour la période correspondante de 2020. La hausse du bénéfice net après impôt témoigne d'une hausse de 64 % des revenus nets d'exploitation par bep de la société combinée à une hausse des volumes de production au premier trimestre de 2021. La perte nette après impôt pour le trimestre clos le 31 mars 2020 rend compte de la charge de dépréciation des immobilisations corporelles de 250,0 millions de dollars enregistrée.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Terrains et études sismiques	8 398 \$	3 277 \$
Forages et complétions	281 732	210 659
Installations	95 552	92 249
Acquisitions de biens	26 294	3 020
Sorties de biens	(596)	(235)
Divers	10 726	8 644
Total des dépenses d'investissement en trésorerie	422 106 \$	317 614 \$

Au cours du premier trimestre de 2021, la société a investi une contrepartie en trésorerie de 422,1 millions de dollars, déduction faite des sorties, contre 317,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2020. Les dépenses de prospection et de production se sont chiffrées à 385,7 millions de dollars pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 306,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2020.

Le tableau qui suit résume les activités de forage, de complétion et de raccordement pour les périodes présentées :

	Trimestre clos le 31 mars 2021		Trimestre clos le 31 mars 2020	
	Chiffres bruts	Chiffres nets	Chiffres bruts	Chiffres nets
Activités de forage	70	67,75	42	39,70
Activités de complétion	66	66,00	68	67,15
Activités de raccordement	75	72,23	65	64,15

Les dépenses d'investissement liées aux activités de prospection et de production prévisionnelles pour 2021 sont établies à 1 075,0 millions de dollars. La société s'attend à engager des coûts de forage et de complétion d'environ 780,0 millions de dollars, des dépenses d'investissement relatives aux installations (y compris l'équipement, les pipelines et les raccordements) de 280 millions de dollars ainsi que des coûts liés aux terrains et aux données sismiques de 15,0 millions de dollars. Le budget de dépenses d'investissement fait l'objet d'un suivi serré et continuera d'être ajusté, au besoin, en fonction des flux de trésorerie disponibles.

Acquisitions et sorties

Le 24 janvier 2021, Topaz a acquis une participation de 49,5 % dans certains actifs d'infrastructure hydrique pour une contrepartie de 12,0 millions de dollars avant les ajustements de clôture habituels. L'acquisition a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles d'environ 14,0 millions de dollars et à la reprise de passifs relatifs au démantèlement de 2,0 millions de dollars. Topaz a appliqué le test de concentration facultatif de l'IFRS 3 à cette acquisition et, par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés à titre d'acquisition d'actifs.

Le 5 mars 2021, Topaz a acquis un droit de redevances sur les terrains, mis en valeur ou non, de la zone Clearwater en Alberta pour 13,7 millions de dollars, compte non tenu des ajustements de clôture habituels. L'acquisition a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles d'environ 13,7 millions de dollars. Topaz a appliqué le test de concentration facultatif de l'IFRS 3 à l'acquisition et, par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés à titre d'acquisition d'actifs.

Au total, pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société a conclu des acquisitions de biens pour une contrepartie en trésorerie de 26,3 millions de dollars (171,9 millions de dollars au 31 décembre 2020), y compris les acquisitions susmentionnées, et des acquisitions de néant (6,2 millions de dollars au 31 décembre 2020) comprenant une contrepartie autre qu'en trésorerie. La société a repris une obligation de démantèlement de 2,0 millions de dollars par suite de ces acquisitions (15,9 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020, la société a également procédé à des sorties de biens pour une contrepartie en trésorerie totale de 0,6 million de dollars (8,1 millions de dollars au 31 décembre 2019) et une contrepartie autre qu'en trésorerie de néant (6,2 millions de dollars au 31 décembre 2020).

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Dette bancaire

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable et prorogable de cinq ans non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'un consortium bancaire d'un montant de 1,8 milliard de dollars. En mars 2021, la société a prorogé l'échéance de la facilité de crédit renouvelable jusqu'en juin 2026. À l'exception des changements apportés à l'échéance, la facilité de crédit renouvelable a été renouvelée selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La date d'échéance peut être reportée annuellement à la demande de la société et avec le consentement des prêteurs. La facilité de crédit renouvelable comporte une clause d'expansion (« accordéon ») qui permet à la société, sous réserve de l'approbation des prêteurs, d'augmenter le montant de la facilité jusqu'à concurrence de 500,0 millions de dollars en ajoutant une nouvelle institution financière ou en augmentant le montant de l'engagement de ses prêteurs existants. Les prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de pourcentages applicables.

La société dispose d'un emprunt à terme de 950,0 millions de dollars auprès d'un consortium bancaire. En mars 2021, la société a prorogé l'échéance de l'emprunt à terme jusqu'en juin 2026. À l'exception des changements apportés à l'échéance, l'emprunt à terme a été renouvelé selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les prélèvements sur l'emprunt à terme peuvent être effectués en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de 150 points de base. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives s'appliquant à l'emprunt à terme sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable de la société et l'emprunt à terme est de rang égal à celui de la facilité de crédit renouvelable.

La société dispose également d'une facilité de crédit d'exploitation non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'une banque canadienne d'un montant de 50,0 millions de dollars. En mars 2021, la société a prorogé l'échéance de la facilité de crédit d'exploitation jusqu'en juin 2023. À l'exception des changements apportés à l'échéance, l'emprunt à terme a été renouvelé selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance de la facilité de crédit d'exploitation peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable. Au 31 mars 2021, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit d'exploitation.

En outre, la société dispose d'une facilité sous forme de lettre de crédit payable à vue de 50,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne. Au 31 mars 2021, Tourmaline disposait de lettres de crédit en cours de 21,1 millions de dollars (19,5 millions de dollars au 31 décembre 2020), qui sont portées en réduction du crédit disponible aux termes de cette facilité de crédit.

Topaz, une filiale de Tourmaline, dispose d'une facilité de crédit d'exploitation garantie assortie de clauses restrictives auprès d'un consortium de banques canadiennes. En février 2021, Topaz a porté la facilité de crédit d'exploitation à 300,0 millions de dollars et a prorogé l'échéance de la facilité de crédit d'exploitation jusqu'en février 2024. À l'exception des changements apportés au montant et à l'échéance, la facilité de crédit d'exploitation a été renouvelée selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année.

Billets de premier rang non garantis

Le 25 janvier 2021, la société a émis des billets de premier rang non garantis à hauteur de 250,0 millions de dollars (les « billets »). Ces billets portent intérêt à un taux fixe de 2,077 %, payable deux fois l'an à compter du 25 juillet 2021, arrivent à échéance le 25 janvier 2028 et sont de rang égal avec toutes dettes en cours non garanties et subordonnées de la société.

Au 31 mars 2021, la capacité d'emprunt totale de la société se chiffrait à 3,4 milliards de dollars, billets compris. Au 31 mars 2021 et pour le trimestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Fonds de roulement et dette nette

Au 31 mars 2021, la société avait un fonds de roulement négatif ajusté de 165,2 millions de dollars, après un ajustement pour tenir compte de la juste valeur des instruments financiers, des obligations locatives à court terme, des obligations de démantèlement à court terme et des écarts de change latents liés au fonds de roulement (le fonds de roulement négatif non ajusté se chiffrait à 249,6 millions de dollars) (fonds de roulement négatif de respectivement 157,3 millions de dollars et 111,7 millions de dollars au 31 décembre 2020). Au 31 mars 2021, l'encours de la dette à long terme de la société se chiffrait à 948,4 millions de dollars, un montant de 269,4 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et des billets à hauteur de 248,8 millions de dollars étaient en cours, pour une dette bancaire et des billets totalisant 1 466,6 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de titres d'emprunt (1 942,3 millions de dollars au 31 décembre 2020). La dette nette au 31 mars 2021 s'établissait à 1 631,9 millions de dollars, déduction faite de la juste valeur des instruments financiers à court terme, des obligations locatives à court terme, des obligations de démantèlement à court terme et des écarts de change latents liés au fonds de roulement (négatif) (1 784,9 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 15 juillet 2020, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX »). L'offre publique de rachat permet à la société de racheter jusqu'à 13 538 778 actions ordinaires, ce qui représente 5 % de ses actions ordinaires en circulation au 30 juin 2020, sur une période de douze mois à compter du 20 juillet 2020. Aux termes de l'offre publique de rachat, des actions ordinaires peuvent être rachetées au cours du marché en vigueur et toute action ordinaire rachetée aux termes de l'offre publique de rachat sera annulée au moment de son rachat par la société. Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société n'a racheté aucune action ordinaire aux fins d'annulation. Depuis que la conjoncture économique a commencé à se ressentir de la pandémie de COVID-19, la société a choisi de cesser le rachat d'actions et de se concentrer sur la liquidité dans ce contexte macroéconomique et de volatilité des prix des marchandises.

Participation ne donnant pas le contrôle et transactions entre entités sous contrôle commun

Le 29 juin 2020, Topaz a réalisé un financement par placement privé pour une contrepartie nette totale de 125,8 millions de dollars (déduction faite des frais d'émission d'actions de 3,6 millions de dollars), ce qui a donné lieu à l'émission de 11,7 millions d'actions ordinaires, soit 12,8 % du nombre total d'actions ordinaires en circulation. Le placement privé a réduit la participation de Tourmaline, laquelle est passée de 73,9 % à 64,5 %, créant du même coup une participation ne donnant pas le contrôle de 35,5 % au 30 juin 2020.

Le 6 juillet 2020, Topaz a réalisé une deuxième tranche du placement privé du 29 juin 2020 pour une contrepartie nette totale de 16,3 millions de dollars (déduction faite des frais d'émission d'actions de 0,5 million de dollars), ce qui a donné lieu à l'émission de 1,5 million d'actions ordinaires, soit 1,6 % du nombre total d'actions ordinaires en circulation. Le placement privé a réduit la participation de Tourmaline, laquelle est passée de 64,5 % à 63,5 %, augmentant du même coup la participation ne donnant pas le contrôle à 36,5 % au 30 septembre 2020.

Le produit net des placements privés de Topaz du 29 juin 2020 et du 6 juillet 2020 a réduit la dette nette de Tourmaline de 142,1 millions de dollars.

Le 1^{er} septembre 2020, Topaz a acquis de Tourmaline une participation directe de 25 % dans une usine de traitement de gaz naturel dont Tourmaline est propriétaire et en assure l'exploitation. Avant et immédiatement après la clôture de l'acquisition, Topaz était une filiale contrôlée par la société et, par conséquent, était sous contrôle commun au moment de l'acquisition. La société a appliqué à cette acquisition le test de concentration facultatif de l'IFRS 3, et par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés par Topaz à titre d'acquisition d'actifs, ce qui a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles de Topaz de 52,8 millions de dollars et à la reprise de passifs relatifs au démantèlement de 0,3 million de dollars en échange d'une contrepartie en trésorerie de 52,5 millions de dollars à Tourmaline.

Le 26 octobre 2020, Topaz a réalisé son premier appel public à l'épargne pour une contrepartie nette de 202,1 millions de dollars (déduction faite des frais d'émission d'actions de 15,4 millions de dollars), ce qui a donné lieu à l'émission de 16,7 millions d'actions ordinaires à un prix de 13,00 \$ l'action ordinaire, soit 15,2 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. En plus du premier appel public à l'épargne, Tourmaline a réalisé un placement secondaire par la vente de 1,0 million d'actions ordinaires de Topaz à un prix de 13,00 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie nette de 12,4 millions de dollars (déduction faite d'une commission de 0,6 million de dollars).

Le 9 novembre 2020, Topaz a annoncé qu'en plus du premier appel public à l'épargne, l'option d'attribution excédentaire accordée aux preneurs fermes a été levée intégralement, ce qui a donné lieu à l'émission de 2,5 millions d'actions ordinaires supplémentaires à un prix de 13,00 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie nette de 31,0 millions de dollars (déduction faite des frais d'émission d'actions de 1,6 million de dollars).

Le premier appel public à l'épargne, le placement secondaire et l'option d'attribution excédentaire ont réduit la participation de Tourmaline, laquelle est passée de 63,5 % à 51,7 %, augmentant du même coup une participation ne donnant pas le contrôle à 48,3 % au 31 décembre 2020.

Le produit net combiné du premier appel public à l'épargne de Topaz et de l'option d'attribution excédentaire du 26 octobre 2020 et du 9 novembre 2020, en plus du placement secondaire de Tourmaline, ont réduit la dette nette de Tourmaline de 245,5 millions de dollars.

Le 1^{er} janvier 2021, Tourmaline a cédé une redevance dérogatoire brute en faveur de Topaz sur les terrains de Modern et de Jupiter pour une contrepartie en trésorerie de 130,0 millions de dollars. Avant et immédiatement après la clôture de l'acquisition, Topaz était une filiale contrôlée par la société et, par conséquent, était sous contrôle commun au moment de l'acquisition. La société a appliqué à cette acquisition le test de concentration facultatif de l'IFRS 3 et, par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés par Topaz à titre d'acquisition d'actifs, ce qui a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles de Topaz de 130,0 millions de dollars en échange d'une contrepartie en trésorerie de 130,0 millions de dollars à Tourmaline.

Le 24 février 2021, 158 334 options sur actions visant des actions ordinaires de Topaz ont été exercées pour une contrepartie en trésorerie de 1,6 million de dollars, entraînant une diminution de la participation de Tourmaline, passée de 51,7 % à 51,6 % au 31 mars 2021.

Dividendes

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société a versé des dividendes en trésorerie de 0,16 \$ par action ordinaire, pour un total de 47,5 millions de dollars, contre 0,12 \$ par action ordinaire, pour un total de 27,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, Topaz a versé un dividende en trésorerie de 0,20 \$ par action ordinaire, totalisant 22,5 millions de dollars, contre 0,20 \$ par action ordinaire totalisant 16,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les dividendes versés par Topaz comprennent une tranche de 11,6 millions de dollars versée à Tourmaline, contre 11,8 millions de dollars à l'exercice précédent.

Gestion du capital

Pour le reste de 2021, la direction entend continuer de faire un suivi diligent du budget d'investissement selon les flux de trésorerie attendus. C'est pourquoi elle est d'avis que la société dispose de suffisamment de ressources pour financer son programme de prospection et de mise en valeur de 2021. La direction entend maintenir un solide état de la situation financière, facteur qui revêt une grande importance, particulièrement en période de volatilité des prix des marchandises. La méthode de gestion du capital de la société est expliquée à la note 4 d) des états financiers consolidés annuels.

ACTIONS ET OPTIONS SUR ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 5 mai 2021, la société avait 297 020 055 actions ordinaires et 18 021 623 options sur actions en circulation.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre normal des activités, la société a l'obligation d'effectuer des paiements futurs. Les obligations suivantes représentent des contrats et d'autres engagements qui sont connus et qui ne peuvent être résiliés.

PAIEMENTS EXIGIBLES PAR AN

(en milliers)	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements découlant de contrats de location simple ¹⁾	2 999 \$	4 483 \$	4 317 \$	2 156 \$	13 955 \$
Contrats de transport fermes	616 359	1 204 151	1 022 708	3 030 392	5 873 610
Contrats de traitement ²⁾	63 944	104 666	102 026	324 247	594 883
Engagements en matière de capitaux ³⁾	2 250	–	–	–	2 250
Facilité de crédit ⁴⁾	–	–	–	302 958	302 958
Emprunt à terme ⁵⁾	18 369	36 739	36 739	953 573	1 045 420
Billets de premier rang non garantis ⁶⁾	5 193	10 385	10 385	259 443	285 406
	709 114 \$	1 360 424 \$	1 176 175 \$	4 872 769 \$	8 118 482 \$

1) Les engagements découlant de contrats de location simple comprennent les frais d'exploitation variables liés aux contrats de location de bureaux de la société.

2) Compte tenu des engagements en matière de dépenses de traitement et d'électricité.

3) Compte tenu des engagements en matière de dépenses de forage.

4) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 1,89 % soit le taux applicable à l'encours des emprunts sur la facilité de crédit au 31 mars 2021.

5) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 1,93 %, soit le taux fixe applicable à l'emprunt à terme au 31 mars 2021.

6) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 2,08 %, soit le taux fixe applicable aux billets.

ENTENTES HORS BILAN

La société est d'avis qu'elle ne détient aucune garantie ou entente hors bilan qui a, ou qui serait susceptible d'avoir, une incidence réelle ou future sur la situation financière, les résultats d'exploitation, la trésorerie et les dépenses d'investissement de la société.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le conseil d'administration assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la société. Il a mis en place un processus visant à assurer le respect des politiques de gestion des risques et en surveille l'application.

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société doit faire face, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites en fonction de la conjoncture des marchés et des activités de la société. Les risques financiers de la société sont présentés à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au 31 mars 2021, la société avait conclu certains contrats dérivés financiers dans le but de gérer son risque marchandises, son risque de taux d'intérêt et son risque de change. Elle n'utilise ces instruments ni à des fins de transaction ni à des fins de spéculation. La société n'a pas désigné ses contrats dérivés financiers en tant que couvertures comptables efficaces en dépit du fait qu'elle considère que tous les contrats de marchandises constituent des couvertures économiques efficaces. De tels contrats dérivés financiers sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à titre de profit latent ou de perte latente à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les contrats de la société en cours au 31 mars 2021 sont résumés et présentés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020.

La société a conclu des contrats de vente avec livraison physique dans le but de gérer le risque marchandises. Ces contrats sont considérés comme des contrats de vente normaux et ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés. Les contrats avec livraison physique en vigueur au 31 mars 2021 sont résumés et présentés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020.

APPLICATION DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Certaines méthodes comptables exigent que la direction prenne des décisions éclairées relativement à l'établissement d'estimations et à la formulation d'hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. La direction passe régulièrement en revue ses estimations. La communication de nouvelles informations et l'évolution des circonstances peuvent faire en sorte que les résultats réels ou les modifications apportées aux estimations diffèrent sensiblement des estimations actuelles. La note 1 afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 traite du recours à des estimations et à des jugements de la société dans l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef des finances de la société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »), tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109. Le chef de la direction et le chef des finances de la société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »), tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109, en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la société et à l'établissement des états financiers, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Aucune modification apportée aux CPCI ou aux CIIF de la société au cours de la période ouverte le 1^{er} janvier 2021 et close le 31 mars 2021 n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur les CIIF de la société. Il convient de souligner qu'un système de contrôle, y compris les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, peu importe la qualité de sa conception, peut fournir uniquement l'assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs seront atteints, et on ne doit pas s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière permettent de prévenir toute erreur ou fraude.

La société suit les directives émises par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans son document intitulé *2013 Internal Control — Integrated Framework*.

RISQUES D'ENTREPRISE ET INCERTITUDES

Tourmaline suit l'évolution de la réglementation gouvernementale en vigueur touchant ses activités et la respecte, bien que la modification des politiques, des règlements ou des mesures fiscales de gouvernements puisse avoir une incidence défavorable sur ses activités d'exploitation. De plus, Tourmaline souscrit une assurance de responsabilité civile et au titre des biens et des pertes d'exploitation jugée suffisante relativement à sa taille et à ses activités, mais la société n'est pas en mesure d'obtenir de l'assurance couvrant tous les risques inhérents à son entreprise ou alors offrant une couverture suffisante pour tous les sinistres possibles.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » figurant dans le présent rapport de gestion et à la rubrique « Facteurs de risque » figurant dans la plus récente notice annuelle de Tourmaline pour en apprendre davantage sur les risques auxquels sont exposées Tourmaline, son entreprise et ses activités.

De plus, les pandémies, les épidémies ou les éclosions de maladies infectieuses au Canada ou à l'échelle mondiale, notamment la COVID-19 ou toute autre maladie similaire pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la société, ses activités, son bilan ou sa situation financière. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion de la maladie causée par une souche du nouveau coronavirus, la COVID-19, était devenue une pandémie mondiale. La pandémie de COVID-19 a eu une incidence défavorable sur l'économie et les chaînes d'approvisionnement canadiennes, américaines et mondiales ainsi que sur les marchés des capitaux, a contribué à la baisse des taux d'intérêt, a entraîné des déclassements de notations, la détérioration du crédit et des défaillances dans de nombreux secteurs, a forcé la fermeture

de nombreuses entreprises, a entraîné la perte de produits, l'augmentation du chômage et des faillites et a nécessité la mise en place de mesures de quarantaine et de distanciation physique, de fermetures des entreprises, de restrictions des déplacements et d'obligations de confinement au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Advenant le cas où la pandémie se prolongerait, notamment dans le cas de vagues subséquentes, d'apparition de variants de la COVID-19 plus contagieux ou à l'origine de maladies plus graves, ou d'autres maladies aux effets semblables, l'incidence défavorable sur l'économie pourrait s'aggraver. De plus, l'incertitude plane toujours en ce qui concerne l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le contexte macroéconomique et les normes sociales et commerciales. Des développements inattendus sur les marchés des capitaux, dans le cadre réglementaire ou dans le comportement des consommateurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la société, ses activités, son bilan ou sa situation financière sur une période de temps considérable.

Les activités de la société, sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie, sa réputation, son accès aux capitaux, ses coûts d'emprunt, son accès aux liquidités et (ou) ses plans d'affaires pourraient, notamment, subir l'incidence défavorable de la pandémie et (ou) de la chute des prix des marchandises découlant de la fermeture d'installations, du retard ou de la suspension du travail dans le cadre de projets d'investissement importants en raison d'arrêts de travail ou de pénuries de main-d'œuvre en raison de travailleurs ayant contracté la COVID-19, de restrictions imposées par le gouvernement ou les autorités sanitaires en lien avec les déplacements du personnel ou la fermeture d'installations ou de lieux de travail; des fournisseurs et des vendeurs tiers qui subissent des perturbations semblables de la main-d'œuvre ou qui sont tenus de cesser leurs activités; de la réduction des flux de trésorerie, qui entraînerait la diminution des fonds tirés des activités d'exploitation servant à établir les budgets des dépenses d'investissement; de la chute des prix des marchandises qui se traduirait par une réduction des volumes et de la valeur des réserves; des contraintes liées à l'entreposage du pétrole brut entraînant la réduction ou l'arrêt de production; de l'incapacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles ou à s'en acquitter en temps opportun; de l'incapacité de livrer des produits aux clients ou d'acheminer des produits sur le marché en raison de restrictions frontalières, de fermetures de routes ou de ports, ou de fermetures de pipelines, y compris en raison de perturbations de la main-d'œuvre des sociétés pipelinières ou de leur incapacité de poursuivre leurs activités; et la capacité d'obtenir des capitaux supplémentaires, notamment le financement par emprunt ou par actions, qui subirait l'incidence défavorable de l'imprévisibilité des marchés des capitaux, des prix des marchandises et (ou) de l'évolution des indicateurs de base du marché.

La pandémie de COVID-19 a également engendré des risques opérationnels supplémentaires pour la société; ceux-ci comprennent la nécessité d'améliorer les mesures de sécurité pour ses employés et ses sous-traitants, de se conformer aux directives réglementaires, lesquelles sont en constante évolution, de se protéger du risque posé par les tentatives de fraude et les cybermenaces et de protéger l'intégrité et le fonctionnement adéquat des systèmes informatiques, des réseaux et des données de la société, étant donné qu'un nombre accru d'employés travaillent à distance. La société est également exposée à des risques liés au capital humain, en raison de problèmes liés à la santé et à la sécurité ainsi qu'à d'autres facteurs de stress environnementaux découlant des mesures mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à la possibilité qu'une partie des membres du personnel de la société, y compris les principaux dirigeants, ne puissent travailler efficacement

en raison de maladies, de quarantaines, de mesures de confinement, de mesures gouvernementales ou d'autres restrictions en lien avec la pandémie.

La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continue d'affecter les résultats de la société, ses activités, sa situation financière ou ses liquidités dépendra de l'évolution de la situation au Canada, aux États-Unis et dans le monde, y compris en ce qui concerne la mise au point et l'accès généralisé à des méthodes de dépistage efficaces et justes, ainsi qu'à des traitements ou à des vaccins efficaces. Malgré l'homologation de certains vaccins par les organismes de réglementation du Canada et des États-Unis, les développements concernant la mise au point et la distribution d'un vaccin efficace continuent de susciter l'incertitude.

INCIDENCE DES RÉGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le secteur du pétrole et du gaz naturel est actuellement réglementé en vertu de lois sur l'environnement fédérales et provinciales, qui peuvent toutes de temps à autre faire l'objet d'examen et de modifications de la part des gouvernements. Ces lois prévoient notamment des restrictions et des interdictions en ce qui a trait au déversement, au rejet et à l'émission de diverses substances produites dans le cadre de l'exercice de certaines activités pétrolières et gazières, comme le dioxyde de soufre et l'oxyde de diazote. De plus, ces lois prévoient des exigences en matière de traitement et de stockage des déchets issus des champs pétrolifères, de protection de l'habitat ainsi que de l'exploitation, de l'entretien, de l'abandon et de la restauration de manière adéquate des puits et des installations. Le respect de ces lois peut nécessiter des dépenses importantes, et l'inobservation de ces exigences pourrait se traduire par des suspensions ou des révocations des permis et des autorisations requis, une responsabilité civile de même que des amendes et des pénalités importantes.

Les stimulations par fracturation se déroulent de façon sécuritaire et dans le respect de l'environnement depuis des décennies dans l'Ouest canadien. L'utilisation plus répandue de stimulations par fracturation dans les puits horizontaux requiert une communication accrue entre les intervenants du secteur pétrolier et gazier et un nombre croissant de parties prenantes en matière d'application responsable de cette technologie. L'attention accrue suscitée par les stimulations par fracturation pourrait se traduire par un resserrement de la réglementation ou par des modifications des lois, ce qui pourrait en retour faire en sorte que les coûts liés à l'exercice des activités de la société augmentent ou même qu'elle ne soit plus en mesure de mener ses activités de la façon dont elle le fait à l'heure actuelle. Tourmaline s'efforce d'exercer ses activités de façon transparente, sécuritaire et responsable.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les termes « flux de trésorerie », « revenus nets d'exploitation », « fonds de roulement ajusté » et « dette nette », employés dans le présent rapport de gestion ou dans les documents auxquels il renvoie, désignent des mesures qui ne sont pas reconnues aux termes des PCGR et qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR. Par conséquent, les termes que la société utilise pourraient ne pas être comparables aux mesures portant des noms semblables présentées par d'autres sociétés. La direction utilise les « flux de trésorerie », les « revenus nets d'exploitation », le « fonds de roulement ajusté » et la « dette nette » pour mesurer son propre rendement et pour fournir aux actionnaires et aux investisseurs éventuels une évaluation de l'efficacité de la société et prouver sa capacité de générer la trésorerie nécessaire pour financer une partie de sa croissance à venir ou rembourser sa dette. Les investisseurs sont toutefois priés de prendre note que ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de remplacement du bénéfice net établi selon les PCGR en tant qu'indicateur de la performance de la société.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (selon les tableaux des flux de trésorerie) et les flux de trésorerie :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (selon les PCGR)	750 129 \$	341 958 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(120 804)	(58 240)
Flux de trésorerie	629 325 \$	283 718 \$

Revenus nets d'exploitation

Les revenus nets d'exploitation sont calculés par bep et correspondent aux produits tirés des ventes des marchandises, aux primes (pertes) sur les activités de gestion des risques et aux profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments financiers moins les redevances, les frais de transport et les charges d'exploitation, comme il est indiqué ci-après :

<i>(en \$/bep)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Produits, compte non tenu des produits tirés du traitement	27,14 \$	18,71 \$
Redevances	(1,45)	(0,60)
Frais de transport	(4,35)	(4,35)
Charges d'exploitation	(3,64)	(2,97)
Revenus nets d'exploitation	17,70 \$	10,79 \$

Fonds de roulement ajusté

Le tableau qui suit présente un sommaire du rapprochement entre le fonds de roulement et le fonds de roulement ajusté :

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Fonds de roulement (négatif)	(249 592) \$	111 744 \$
Juste valeur des instruments financiers – passif à court terme	73 302	36 115
Obligations locatives – court terme	2 409	3 412
Obligations de démantèlement – court terme	6 679	4 618
Écart de change latent lié au fonds de roulement – passif	1 966	1 450
Fonds de roulement ajusté (négatif)	(165 236) \$	157 339 \$

Dettes nettes

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement de la dette nette :

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Dettes bancaires	(1 217 824) \$	(1 942 259) \$
Billets de premier rang non garantis	(248 802)	–
Fonds de roulement ajusté (négatif)	(165 236)	157 339
Dettes nettes	(1 631 862) \$	(1 784 920) \$

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2021				2020		2019		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	
PRODUCTION									
Gaz naturel (en kp^3)	172 588 310	146 464 921	130 086 424	129 693 070	134 195 958	132 456 603	129 027 017	124 790 550	
Pétrole, condensat et LGN (en b)	8 277 417	6 531 062	5 753 450	5 627 083	5 693 802	5 509 543	5 136 598	4 731 375	
Équivalent pétrole (en bep)	37 042 135	30 941 882	27 434 520	27 242 595	28 059 795	27 585 644	26 641 101	25 529 800	
Gaz naturel (en kp^3/j)	1 917 648	1 592 010	1 413 983	1 425 199	1 474 681	1 439 746	1 402 468	1 371 325	
Pétrole, condensat et LGN (en b/j)	91 971	70 990	62 538	61 836	62 569	59 886	55 833	51 993	
Équivalent pétrole (en bep/j)	411 579	336 325	298 202	299 369	308 349	299 844	289 578	280 547	
INFORMATIONS FINANCIÈRES									
Total des produits tirés des ventes de marchandises et prime (perte) sur les activités de gestion des risques et profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	1 005 264	688 374	518 061	443 553	524 915	579 588	440 089	443 359	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	750 129	326 526	290 795	165 857	341 958	287 729	205 798	298 282	
Par action, après dilution	2,51	1,18	1,07	0,61	1,26	1,06	0,76	1,10	
Flux de trésorerie ¹⁾	629 325	396 869	279 923	225 177	283 718	335 856	223 984	226 458	
Par action, après dilution	2,11	1,44	1,03	0,83	1,05	1,24	0,82	0,83	
Bénéfice net (perte nette)	247 837	629 191	4 826	20 106	(35 812)	61 340	15 750	154 940	
Par action, de base	0,84	2,28	0,02	0,07	(0,13)	0,23	0,06	0,57	
Par action, après dilution	0,83	2,28	0,02	0,07	(0,13)	0,23	0,06	0,57	
Total des actifs	12 728 515	12 790 200	11 246 517	11 239 383	11 106 254	11 180 610	11 043 666	10 836 576	
Fonds de roulement (négatif)	(249 592)	111 744	(170 489)	112 170	(165 667)	(152 987)	(149 467)	(159 480)	
Fonds de roulement ajusté (négatif) ¹⁾	(165 236)	157 339	(153 625)	82 382	(268 397)	(136 675)	(151 884)	(160 101)	
Dépenses d'investissement en trésorerie	422 106	271 284	354 695	140 032	317 614	320 389	384 307	198 179	
Dividendes versés	58 395	48 991	39 306	36 663	36 666	32 525	32 620	32 646	
Total des actions en circulation (en milliers)	296 914	296 572	270 803	270 776	270 776	270 997	271 827	272 050	
DONNÉES PAR UNITÉ DE MESURE									
Gaz naturel (en $\$/kp^3$)	3,86	3,19	2,60	2,41	2,45	2,77	1,89	2,07	
Pétrole et LGN (en $\$/b$)	41,06	33,85	31,31	23,24	34,54	38,59	38,24	39,08	
Produits (en $\$/bep$)	27,14	22,25	18,89	16,28	18,71	21,01	16,52	17,37	
Revenus nets d'exploitation (en $\$/bep$) ¹⁾	17,70	13,65	10,76	8,20	10,79	13,00	9,10	9,60	

1) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Le secteur de la prospection et de la production de pétrole et de gaz naturel est cyclique. Les principaux facteurs ayant des répercussions sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société sont les niveaux de production et les prix des marchandises, en particulier ceux du gaz naturel.

Sur une base annuelle, la société a enregistré une croissance de la production soutenue au cours des deux derniers exercices. La production annuelle moyenne de la société a augmenté, passant de 290 865 bep par jour en 2019 à 310 598 bep par jour en 2020 et à 411 579 bep par jour pour le premier trimestre de 2021. L'accroissement de la production peut être attribué essentiellement aux activités de prospection et de mise en valeur de la société et aux acquisitions de biens productifs.

Les flux de trésorerie de la société se sont établis à 1 205,5 millions de dollars en 2019 et à 1 185,7 millions de dollars en 2020 et devraient s'établir à 2 205,4 millions de dollars en 2021. Les flux de trésorerie de 2019 et de 2020 ont été relativement stables, principalement en raison d'une augmentation de la production et de la hausse des prix de référence du gaz naturel AECO et Station 2, en partie contrebalancés par la baisse des prix réalisés pour le pétrole et les liquides ainsi que par la baisse des prix réalisés aux carrefours américains où la société vend une partie de sa production de gaz naturel. La pandémie de COVID-19 a entraîné une forte baisse de la demande de pétrole laquelle, s'additionnant à d'autres facteurs macroéconomiques, a entraîné une baisse sensible des prix du pétrole et des liquides et a accentué la volatilité des prix du gaz naturel.

Les fluctuations des prix des marchandises peuvent avoir une incidence indirecte sur la production attendue puisqu'elles entraînent une variation du montant des fonds pouvant être réinvestis ultérieurement dans les activités de prospection, de mise en valeur et d'acquisition. Les variations des prix des marchandises ont une incidence sur les produits et les flux de trésorerie disponibles pour la prospection et également sur les aspects économiques des projets d'investissement éventuels étant donné que de faibles prix des marchandises peuvent entraîner la réduction du volume des réserves commercialement récupérables. Le programme d'investissement de la société dépend des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de l'accès aux marchés financiers.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	31 mars	31 décembre
<i>(en milliers) (non audité)</i>	2021	2020
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71 582 \$	220 168 \$
Débiteurs	378 100	363 640
Charges payées d'avance et acomptes	18 917	22 591
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	15 516	23 074
Total des actifs courants	484 115	629 473
Actif à long terme	4 512	4 758
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	4 851	2 385
Actifs de prospection et d'évaluation (note 4)	489 449	509 533
Immobilisations corporelles (note 5)	11 734 534	11 632 033
Actif au titre du droit d'utilisation (note 6)	11 054	12 018
Total des actifs	12 728 515 \$	12 790 200 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	635 801 \$	450 510 \$
Obligations locatives (note 6)	2 409	3 412
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	88 818	59 189
Obligations de démantèlement (note 7)	6 679	4 618
Total des passifs courants	733 707	517 729
Dette bancaire (note 8)	1 217 824	1 942 259
Billets de premier rang non garantis (note 9)	248 802	–
Obligations locatives (note 6)	8 839	8 763
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	45 894	48 361
Obligations de démantèlement (note 7)	508 342	590 814
Impôt différé	485 411	405 736
Capitaux propres		
Capital social (note 11)	6 334 435	6 328 115
Participation ne donnant pas le contrôle (note 10)	460 638	467 443
Surplus d'apport	310 379	307 152
Résultats non distribués	2 374 244	2 173 828
Total des capitaux propres	9 479 696	9 276 538
Total des passifs et des capitaux propres	12 728 515 \$	12 790 200 \$

Engagements (note 14)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 3)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 31 mars	
<i>(en milliers, sauf les montants par action) (non audité)</i>	2021	2020
Produits		
Ventes de marchandises attribuables à la production <i>(note 15)</i>	996 035 \$	525 649 \$
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques <i>(note 15)</i>	37 061	(23 842)
Produits liés à la commercialisation <i>(note 15)</i>	17 383	23 127
Redevances	(53 776)	(16 929)
Autres produits	13 977	8 613
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	(27 832)	23 108
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers <i>(note 3)</i>	(32 254)	129 912
Total des produits	950 594	669 638
Charges		
Charges d'exploitation	134 840	83 406
Frais de transport	161 099	122 186
Achats liés à la commercialisation	17 125	21 519
Charges générales et administratives	23 388	16 269
Paielements fondés sur des actions	2 696	2 432
Épuisement, amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles <i>(notes 4, 5 et 6)</i>	264 533	503 526
(Profit de change réalisé) perte de change réalisé	525	(3 391)
(Profit de change latent) perte de change latente	1 966	(1 376)
(Profit) sur les acquisitions et les dessaisissements	-	(34 204)
Total des charges	606 172	710 367
Résultat des activités d'exploitation	344 422	(40 729)
Charges financières	14 324	15 915
Bénéfice (perte) avant impôt	330 098	(56 644)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	79 675	(20 510)
Bénéfice net (perte nette) et résultat global avant la participation ne donnant pas le contrôle	250 423	(36 134)
Bénéfice net (perte nette) et résultat global attribuables aux actionnaires de la société	247 837	(35 812)
à la participation ne donnant pas le contrôle <i>(note 10)</i>	2 586	(322)
	250 423 \$	(36 134) \$
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires ordinaires <i>(note 12)</i>		
De base	0,84 \$	(0,13) \$
Dilué	0,83 \$	(0,13) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers) (non audité)</i>	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2020	6 328 115 \$	307 152 \$	2 173 828 \$	467 443 \$	9 276 538 \$
Émission d'actions ordinaires de Topaz à la participation ne donnant pas le contrôle (note 10)			82	1 501	1 583
Paiements fondés sur des actions	–	2 696	–	–	2 696
Paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif	–	1 766	–	–	1 766
Options exercées (note 11)	6 320	(1 235)	–	–	5 085
Dividendes versés (note 11)	–	–	(47 503)	(10 892)	(58 395)
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires	–	–	247 837	–	247 837
Bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	2 586	2 586
Solde au 31 mars 2021	6 334 435 \$	310 379 \$	2 374 244 \$	460 638 \$	9 479 696 \$

<i>(en milliers) (non audité)</i>	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2019	5 886 977 \$	287 410 \$	1 610 631 \$	181 571 \$	7 966 589 \$
Paiements fondés sur des actions	–	2 432	–	–	2 432
Paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif	–	1 692	–	–	1 692
Rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat (note 11)	(4 814)	2 661	–	–	(2 153)
Dividendes versés (note 11)	–	–	(32 519)	(4 147)	(36 666)
(Perte) attribuable aux actionnaires ordinaires	–	–	(35 812)	–	(35 812)
(Perte) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(322)	(322)
Solde au 31 mars 2020	5 882 163 \$	294 195 \$	1 542 300 \$	177 102 \$	7 895 760 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 mars	
<i>(en milliers) (non audité)</i>	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	247 837 \$	(35 812) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Épuisement, amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	264 533	503 526
Désactualisation (note 7)	2 805	1 036
Charge d'intérêts se rapportant aux contrats de location (note 6)	90	39
Paiements fondés sur des actions (note 13)	2 696	2 432
(Recouvrement) charge d'impôt différé	79 675	(20 510)
(Profit latent) perte latente sur les instruments financiers (note 3)	32 254	(129 912)
(Profit) sur les acquisitions et les dessaisissements (note 5)	–	(34 204)
Amortissement de l'actif à long terme	246	186
Participation ne donnant pas le contrôle (note 10)	2 586	(322)
(Profit) perte de change latent(e)	1 966	(1 376)
Dépenses liées au démantèlement (note 7)	(5 363)	(1 365)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	120 804	58 240
Total des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	750 129	341 958
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	5 085	–
Rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat (note 11)	–	(2 153)
Émission d'actions ordinaires de Topaz à la participation ne donnant pas le contrôle	1 583	–
Paiements de loyer (note 6)	(984)	(1 296)
Dividendes versés (note 11)	(58 395)	(36 666)
(Diminution) de la dette bancaire	(724 435)	(48 636)
Augmentation des billets de premier rang non garantis	248 802	–
Total des sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(528 344)	(88 751)
Activités d'investissement		
Prospection et évaluation (note 4)	–	(2 284)
Immobilisations corporelles (note 5)	(396 408)	(312 545)
Acquisitions de biens (note 5)	(26 294)	(3 020)
Produit des dessaisissements (note 5)	596	235
Acquisitions d'entreprises (note 5)	–	(11 970)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'investissement	51 735	76 377
Total des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(370 371)	(253 207)
Variations de la trésorerie	(148 586)	–
Trésorerie à l'ouverture de la période	220 168	–
Trésorerie à la clôture de la période	71 582 \$	– \$

La trésorerie englobe la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

AU 31 MARS 2021 ET POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire) (non audité)

Renseignements sur la société

Tourmaline Oil Corp. (la « société ») a été constituée le 21 juillet 2008 sous le régime des lois de l'Alberta. La société exerce des activités d'acquisition, de prospection et de mise en valeur de biens pétroliers et gaziers ainsi que de production de pétrole et de gaz naturel.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne reflètent que la quote-part de la société dans ces activités. La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration en date du 5 mai 2021.

L'adresse de son siège social est la suivante : Bureau 2400, 525 – 8th Avenue S.W., Calgary (Alberta), Canada, T2P 1G1.

1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne contiennent pas toutes les informations à fournir dans le cadre d'états financiers annuels complets, et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens et comprennent les comptes de Tourmaline Oil Corp. et de la filiale de Tourmaline Oil Corp. détenue à 51,6 %, Topaz Energy Corp. (« Topaz ») (note 10), et la monnaie fonctionnelle des sociétés est le dollar canadien. Tourmaline Oil Corp. comprend également sa filiale détenue à 100 %, Tourmaline Oil Marketing Corp., dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Le 1^{er} janvier 2021, Tourmaline a fusionné avec ses filiales Polar Star Canadian Oil and Gas Inc. (« Polar Star »), Chinook Energy Inc., (« Chinook »), Modern Resources Inc. (« Modern ») et Jupiter Resources Inc. (« Jupiter »).

Les méthodes comptables et les principaux jugements, estimations et hypothèses comptables utilisés dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont conformes à ceux présentés aux notes 1 et 2 afférentes aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

CONTEXTE D'EXPLOITATION ET PANDÉMIE DE COVID-19

En 2020 et en 2021, la COVID-19 a eu une incidence défavorable sur la conjoncture économique mondiale, qui s'est notamment traduite par une forte baisse de la demande de pétrole laquelle, s'additionnant à d'autres facteurs macroéconomiques, a entraîné une forte volatilité des prix des marchandises et a accentué l'incertitude économique.

En vue de gérer le risque de crédit, la société a resserré son suivi des montants à recevoir de négociants de pétrole et de gaz naturel et de partenaires avec lesquels elle détient conjointement des actifs. Par le passé, la société n'a jamais connu de problèmes de recouvrement auprès des négociants de pétrole et de gaz naturel, étant donné qu'une partie importante de ces créances concernent des acheteurs solvables. Afin de se protéger contre les créances irrécouvrables de la part de partenaires avec lesquels elle détient conjointement des actifs, la société a la capacité de retenir la production en cas de non-paiement et la capacité d'obtenir avant la tenue du projet la quote-part des dépenses d'investissement incombant aux partenaires. La société croit que la plupart de ses créances au 31 mars 2021 sont recouvrables.

En réaction à la pandémie de COVID-19, la société suit toutes les règles applicables établies par les autorités sanitaires compétentes et a mis en œuvre de nombreux protocoles de santé et de sécurité dans ses opérations.

En raison de l'incertitude qui entoure l'ampleur, la durée et les résultats possibles de la pandémie de COVID-19, la société n'est actuellement pas en mesure de prévoir son incidence à long terme sur ses activités, ses liquidités, sa situation financière et ses résultats; cette incidence pourrait toutefois être significative.

Gestion du capital

Au cours de cette période d'incertitude économique, la société s'engage à maintenir la solidité de son bilan et de sa situation financière. Au 31 mars 2021, la société disposait de 71,6 millions de dollars en trésorerie détenue dans une de ses filiales et d'une capacité d'emprunt inutilisée de 1,9 milliard de dollars sur ses facilités de crédit, ces montants étant assortis en totalité de clauses restrictives et n'étant pas directement liés aux variations des réserves de pétrole et de gaz naturel de la société, ce qui protège la capacité d'emprunt de la société des fortes variations des prévisions en matière de prix des marchandises utilisées pour calculer les valeurs des réserves. Au 31 mars 2021, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de ses facilités de crédit et disposait d'une marge de manœuvre suffisante aux termes de ces clauses en cas d'une détérioration des prix des marchandises ou d'une augmentation du coût d'emprunt pour lui permettre de traverser cette période d'incertitude, s'il y a lieu. La société croit qu'elle dispose de liquidités suffisantes au moyen des flux de trésorerie pour réaliser son budget d'investissement de 2021, mais elle continue de suivre la situation de près et de s'ajuster au besoin.

Depuis que la conjoncture économique a commencé à se ressentir de la pandémie de COVID-19, la société a choisi de cesser le rachat d'actions au moyen de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de se concentrer sur la liquidité dans ce contexte macroéconomique et de volatilité des prix des marchandises.

2. DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

Plusieurs des méthodes comptables et informations de la société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation ou des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

Tourmaline classe la juste valeur des instruments financiers selon la hiérarchie décrite ci-dessous et en fonction de la quantité de données observables utilisées pour évaluer l'instrument.

Niveau 1 – Données fondées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de clôture. S'entend d'un marché actif un marché sur lequel les transactions sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour fournir de manière continue des renseignements sur les cours.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés sur des marchés actifs visés au niveau 1. Les prix sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement à la date de clôture. Les évaluations de niveau 2 se fondent sur des données telles que les prix cotés sur le marché à terme pour les marchandises et des facteurs ayant trait à la valeur temporelle et à la volatilité, lesquelles données peuvent, dans une large mesure, être observées ou corroborées sur le marché.

Niveau 3 – Les évaluations de ce niveau sont celles dont les données relatives à l'actif ou au passif ne sont pas basées sur des données de marché observables.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des acomptes et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme. La dette bancaire porte intérêt à un taux variable du marché assorti de marges variables et, par conséquent, la juste valeur de marché se rapproche de la valeur comptable. Les billets de premier rang non garantis sont comptabilisés au coût amorti. Les instruments financiers dérivés de la société ont été évalués selon la hiérarchie des justes valeurs ci-dessus et classés dans le niveau 2.

3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le conseil d'administration assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la société. Il a mis en place un processus visant à assurer le respect des politiques de gestion des risques et en surveille l'application. Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société doit faire face, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites en fonction de la conjoncture des marchés et des activités de la société. Les risques financiers de la société concordent avec ceux qui sont présentés à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au 31 mars 2021, la société avait conclu certains contrats dérivés financiers dans le but de gérer son risque marchandises, son risque de change et son risque de taux d'intérêt. Ces instruments ne servent pas à des fins de transaction ou de spéculation. La société n'a pas désigné ses contrats dérivés financiers en tant que couvertures comptables efficaces en dépit du fait qu'elle considère que tous les contrats de marchandises et sur taux d'intérêt constituent des couvertures économiques efficaces. Par conséquent, tous ces contrats sont comptabilisés à l'état consolidé intermédiaire de la situation financière à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant constatées à titre de profit latent ou de perte latente à l'état consolidé intermédiaire du résultat net et du résultat global.

La société avait conclu les contrats dérivés financiers suivants au 31 mars 2021¹⁾ :

		2021	2022	2023	2024	Juste valeur (en milliers)
Gaz naturel						
Swaps AECO ^{2), 4)}	MBtu/j	93 193	–	–	–	(10 239) \$
	\$ CA/MBtu	2,19 \$	\$			
Swaps NYMEX	MBtu/j	191 713	60,833	–	–	7 336 \$
	\$ US/MBtu	2,80 \$	2,72 \$			
Swaps de taux de référence AECO	MBtu/j	778	–	–	–	(232) \$
	\$ CA/MBtu	(1,50) \$				
Écarts de prix – autres	MBtu/j	37 500	37 500	37 500	27 500	(37 909) \$
	\$ US/MBtu	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,28 \$	
Options d'achat (vendeur) ³⁾	MBtu/j	25 000	55 000	–	–	(3 063) \$
	\$ US/MBtu	3,50 \$	3,50 \$			
Pétrole						
Swaps financiers	b/j	11 162	3 996	–	–	(40 508) \$
	\$ US/b	47,59 \$	55,93 \$			
Swaps financiers	b/j	1 500	100	–	–	(6 122) \$
	\$ CA/b	60,09 \$	66,90 \$			
Tunnels financiers	b/j	2 169	248	–	–	(3 062) \$
	\$ US/b	46,32 \$ –	55,00 \$ –			
		57,60 \$	65,70 \$			
Options d'achat NYMEX ⁵⁾	b/j	335	–	1 000	–	(3 318) \$
	\$ US/b	51,60 \$		60,00 \$		
Swaps financiers sur le propane ⁶⁾	b/j	2 665	–	–	–	(1 324) \$
	\$ US/b	34,23 \$				
Total de la juste valeur						(98 441) \$

1) Les volumes et les prix présentés correspondent aux volumes et aux prix moyens pondérés pour la période.

2) Une partie de ces contrats ont été conclus par Topaz.

3) Options d'achat européennes aux termes desquelles la contrepartie peut exercer l'option mensuellement un jour donné d'acheter sur le NYMEX à un prix déterminé.

4) Ces contrats sont une combinaison des indices 5A et 7A sous-jacents.

5) Comprend les options d'achat européennes et asiatiques.

6) Les swaps financiers sur le propane comprennent les transactions de swap financier OPIS Conway, Argus FEI et Baltic LPG Freight.

La société a conclu les contrats de marchandises dérivés financiers suivants après le 31 mars 2021.

Type de contrat	Quantité	Période	Prix contractuel
Swap NYMEX	10 000 MBtu/j	De janvier 2022 à décembre 2022	2,69 \$ US/MBtu en moyenne
Swap NYMEX	5 000 MBtu/j	De janvier 2022 à décembre 2022	3,69 \$ US/MBtu en moyenne
Swap sur le pétrole NYMEX	2 000 b/j	De janvier 2022 à décembre 2022	59,85 \$ US/b en moyenne
Option d'achat NYMEX	1 000 b/j	De janvier 2023 à décembre 2023	60,00 \$ US/b

La société a conclu plusieurs swaps de taux d'intérêt pour les six prochaines années au taux d'intérêt moyen annuel indiqué ci-dessous :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Juste valeur
Taux d'intérêt effectif ¹⁾	1,81 %	1,87 %	1,99 %	2,02 %	1,42 %	1,10 %	1,10 %	
Montant notionnel couvert (en milliers)	752 986 \$	705 570 \$	533 802 \$	224 733 \$	50 067 \$	25 000 \$	6 319 \$	(20 423) \$

1) Taux CDOR, exclusion faite des commissions d'acceptation et d'attente.

La société n'a conclu aucun swap de taux d'intérêt dérivé après le 31 mars 2021.

La société avait conclu les contrats de change dérivés financiers suivants au 31 mars 2021

	2021	2022	Juste valeur (en milliers)
Tunnels à prime zéro ¹⁾	\$ US (en milliers), mensuel	32 700 \$	3 974 \$
	\$ CA / \$ US	1,250 \$ – 1,317 \$	1,250 \$ – 1,373 \$
Taux moyen à terme	\$ US (en milliers), mensuel	3 000 \$	545 \$
	\$ CA / \$ US	1,269 \$	
Total de la juste valeur			4 519 \$

1) Une partie de ces tunnels financiers sont assortis d'options d'achat (vendeur) européennes à la clôture de l'exercice qui, si elles étaient exercées, donneraient lieu à un taux moyen à terme pour les exercices suivants aux montants suivants : 12,0 millions de dollars/mois à 1,333 \$ pour 2021 et 3,0 millions de dollars/mois à 1,373 \$ pour 2022.

La société n'a conclu aucun contrat de change dérivé après le 31 mars 2021.

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers comptabilisés dans les états consolidés intermédiaires du résultat net et du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020.

(en milliers)	2021	Trimestres clos les 31 mars 2020
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers – contrats de marchandises	(44 482) \$	159 203 \$
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers – swaps de taux d'intérêt	8 723	(31 006)
Profit latent sur les instruments financiers – monnaie étrangère	3 505	1 715
Total du profit latent (de la perte latente) sur les instruments financiers	(32 254) \$	129 912 \$

Outre les contrats financiers de marchandises mentionnés précédemment, la société a conclu des contrats de vente avec livraison physique dans le but de gérer le risque marchandises. Ces contrats sont considérés comme des contrats de vente normaux et ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Les contrats de marchandises avec livraison physique suivants étaient en vigueur au 31 mars 2021^{1) 5)} :

		2021	2022	2023	2024	2025
Gaz naturel						
Prix fixe ²⁾	<i>kpi³/j</i>	342 727	53 928	2 068	1 243	–
	<i>\$ CA/kpi³</i>	2,63 \$	3,02 \$	3,14 \$	3,14 \$	
Écarts de prix – AECO ³⁾	<i>MBtu/j</i>	257 482	217 500	138 315	70 833	–
	<i>\$ US/MBtu</i>	(0,70) \$	(0,70) \$	(0,76) \$	(0,72) \$	
Écarts de prix – Dawn	<i>MBtu/j</i>	6 091	20 000	10 000	–	–
	<i>\$ US/MBtu</i>	(0,07) \$	(0,10) \$	(0,09) \$		
Écarts de prix – Station 2	<i>kpi³/j</i>	31 581	22 337	16 658	–	–
	<i>\$ CA/kpi³</i>	(0,02) \$	0,07 \$	0,35 \$		
Écarts de prix – autres ⁴⁾	<i>kpi³/j</i>	45 000	45 000	47 514	62 500	–
	<i>\$ US/kpi³</i>	0,22 \$	0,22 \$	0,16 \$	(0,09) \$	
Pétrole						
Écarts de prix ⁶⁾	<i>b/j</i>	3 089	1 034	–	–	–
	<i>\$ US/b</i>	(5,14) \$	(4,75) \$			
Écarts de prix – condensat ⁷⁾	<i>b/j</i>	5 320	2 069	–	–	–
	<i>\$ US/b</i>	(1,48) \$	(2,13) \$			

1) Les volumes et les prix présentés correspondent aux volumes et aux prix moyens pondérés pour la période.

2) À l'AECO, à Station 2, à Malin et à PG&E City Gate.

3) Une partie de ces transactions visant les écarts de prix sont assorties d'un plafond, pour le NYMEX, soit 52,5 Mpi³/j à 4,47 \$ US le kpi³ de 2021 à 2022 et 43,3 Mpi³/j à 4,49 \$ US le kpi³ de 2023 à 2024.

4) Écarts de prix relatifs aux marchés hors AECO.

5) Tourmaline a également conclu un contrat visant la vente de 20 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Chicago GDD qui se prolonge jusqu'en 2030, un contrat visant la vente de 5 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Chicago GDD qui se prolonge jusqu'en 2023 et un contrat visant la vente de 30 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Chicago GDD qui se prolonge jusqu'en 2027. Tourmaline se réserve le droit de fixer le prix ou de garantir périodiquement les écarts de prix sur chaque marché.

6) Tourmaline vend du pétrole brut physique selon un écart fixe par rapport au NYMEX.

7) Tourmaline vend du condensat physique selon un écart fixe par rapport au NYMEX.

La société a conclu les contrats avec livraison physique suivants après le 31 mars 2021.

Type de contrat	Quantité	Période	Prix contractuel
Prix fixe pour le gaz naturel	50 000 GJ/j	Mai 2021	2,63 \$ CA/GJ en moyenne
Prix fixe pour le gaz naturel	6 000 GJ/j	Juin 2021	2,70 \$ CA/GJ en moyenne
Prix fixe pour le gaz naturel	3 000 GJ/j	Juillet 2021	2,68 \$ CA/GJ en moyenne
Écarts de prix – NYMEX	25 000 MBtu/j	Mai 2021	(0,24)\$ US/MBtu
Écarts de prix – NYMEX	10 000 MBtu/j	Juin 2021	(0,51)\$ US/MBtu
Écarts de prix – NYMEX	5 000 MBtu/j	De janvier 2022 à décembre 2022	1,01 \$ US/MBtu
Écarts de prix – NYMEX	10 000 MBtu/j	De janvier 2022 à décembre 2023	(0,667)\$ US/MBtu
Écarts de prix – NYMEX	5 000 GJ/j	De janvier 2023 à décembre 2024	(0,065)\$ US/MBtu
Écarts de prix – NYMEX	10 000 GJ/j	De janvier 2024 à décembre 2024	(0,69)\$ US/MBtu

4. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

(en milliers)

Au 31 décembre 2019	621 656 \$
Dépenses d'investissement	6 633
Virements aux immobilisations corporelles (note 6)	(90 912)
Acquisitions	20 949
Dessaisissements	(6 240)
Baux miniers échus	(42 553)
Au 31 décembre 2020	509 533 \$
Dépenses d'investissement	–
Virements aux immobilisations corporelles (note 5)	(15 403)
Acquisitions	–
Dessaisissements	(476)
Baux miniers échus	(4 205)
Au 31 mars 2021	489 449 \$

Les actifs de prospection et d'évaluation se composent des projets de prospection de la société pour lesquels les réserves prouvées ou probables sont en cours d'établissement. Les entrées correspondent à la quote-part revenant à la société des coûts liés aux actifs de prospection et d'évaluation engagés au cours de l'exercice. Les charges liées aux baux miniers échus ont été incluses dans le poste « Épuisement, amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » des états intermédiaires du résultat net et du résultat global.

Évaluation de la dépréciation

Conformément aux IFRS, la société procède à un test de dépréciation si elle décèle un indice de dépréciation. Au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020, la Société a déterminé qu'il n'y avait aucun indice de dépréciation interne ou externe sur ses actifs de prospection et d'évaluation; par conséquent, elle n'a effectué aucun test de dépréciation.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût

(en milliers)

Au 1 ^{er} janvier 2020	15 085 743 \$
Dépenses d'investissement	912 551
Virements depuis les actifs de prospection et d'évaluation (note 4)	90 912
Variation des passifs relatifs au démantèlement (note 7)	208 134
Acquisitions d'entreprises	1 085 062
Acquisitions	173 013
Dessaisissements	(230)
Au 31 décembre 2020	17 555 185
Dépenses d'investissement	398 174
Virements depuis les actifs de prospection et d'évaluation (note 4)	15 403
Variation des passifs relatifs au démantèlement (note 7)	(79 807)
Acquisitions de biens	28 281
Dessaisissements	(153)
Au 31 mars 2021	17 917 083 \$

Cumul de l'épuisement, des amortissements et de la dépréciation

(en milliers)

Au 1 ^{er} janvier 2020	4 830 553 \$
Charge d'épuisement et d'amortissement	842 599
Charge de dépréciation	250 000
Au 31 décembre 2020	5 923 152
Charge d'épuisement et d'amortissement	259 397
Au 31 mars 2021	6 182 549 \$

Valeur comptable nette

(en milliers)

Au 31 décembre 2020	11 632 033 \$
Au 31 mars 2021	11 734 534 \$

Des coûts de mise en valeur futurs de 8 923,3 millions de dollars ont été inclus dans le calcul de l'épuisement au 31 mars 2021 (8 787,2 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Inscription à l'actif des charges générales et administratives et des paiements fondés sur des actions

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, des charges générales et administratives d'un montant total de 9,0 millions de dollars ont été inscrites à l'actif et incluses dans les immobilisations corporelles (32,5 millions de dollars au 31 décembre 2020). Les immobilisations corporelles comprennent également des paiements fondés sur des actions hors trésorerie de 1,8 million de dollars (7,2 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Évaluation de la dépréciation

Conformément aux IFRS, la société procède à un test de dépréciation à l'égard d'une UGT si elle décelé un indice de dépréciation ou de reprise de pertes de valeur. Au 31 mars 2021, la société n'a décelé aucun indice de dépréciation ou de reprise de pertes de valeur à l'égard de ses UGT et, par conséquent, elle n'a effectué aucun test de dépréciation ou de reprise de pertes de valeur.

La société a comptabilisé une charge de dépréciation totale de 250,0 millions de dollars à l'égard de l'UGT Spirit River pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 à la suite d'un test de dépréciation effectué le 31 mars 2020. La dépréciation a été validée de nouveau le 31 décembre 2020. Cette dépréciation découle de la baisse significative des prix prévus des marchandises pour le pétrole et le gaz naturel. La baisse des cours prévus du pétrole et du gaz naturel a entraîné une chute des flux de trésorerie actualisés liés aux réserves de pétrole et de gaz naturel prouvées et probables de l'UGT de Spirit River. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée dans les autres UGT de la société.

Au 31 décembre 2020, la société avait décelé des indices de dépréciation à l'égard de toutes ses UGT en raison d'une diminution des flux de trésorerie futurs attendus découlant de la diminution des primes liées à la diversification des points de vente de gaz naturel depuis le 31 décembre 2019, en plus de la forte volatilité des prix des marchandises tout au long de 2020 et de l'incertitude économique prolongée qui entoure l'incidence de la COVID-19. La société a effectué des tests de dépréciation et a déterminé que les immobilisations corporelles n'avaient pas subi de dépréciation ni de reprise de pertes de valeur au 31 décembre 2020.

La valeur recouvrable estimée et la charge de dépréciation qui en découle, le cas échéant, des UGT de la société sont sensibles aux variations des taux d'actualisation et des courbes de prix à terme sur la durée de vie des réserves. Les évaluateurs de réserves indépendants évaluent également de nombreuses autres hypothèses financières ayant trait aux taux de redevances, aux charges d'exploitation et aux coûts de mise en valeur futurs, ainsi que plusieurs autres hypothèses non financières qui influent sur le volume des réserves. La direction a examiné ces hypothèses pour le test de dépréciation au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2020, mais il convient de noter que toutes les estimations comportent une incertitude.

Acquisitions et sorties de biens pétroliers et gaziers

Le 24 janvier 2021, Topaz a acquis une participation de 49,5 % dans certains actifs d'infrastructure hydrique pour une contrepartie de 12,0 millions de dollars avant les ajustements de clôture habituels. L'acquisition a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles d'environ 14,0 millions de dollars et à la reprise de passifs relatifs au démantèlement de 2,0 millions de dollars. Topaz a appliqué le test de concentration facultatif de l'IFRS 3 à cette acquisition et, par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés à titre d'acquisition d'actifs.

Le 5 mars 2021, Topaz a acquis un droit de redevances sur les terrains, mis en valeur ou non, de la zone Clearwater en Alberta pour une contrepartie en trésorerie de 13,7 millions de dollars, compte non tenu des ajustements de clôture habituels. L'acquisition a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles d'environ 13,7 millions de dollars. Topaz a appliqué le test de concentration facultatif de l'IFRS 3 à l'acquisition et, par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés à titre d'acquisition d'actifs.

Au total, pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société a conclu des acquisitions de biens pour une contrepartie en trésorerie de 26,3 millions de dollars (171,9 millions de dollars au 31 décembre 2020), y compris les acquisitions susmentionnées, et des acquisitions de néant (6,2 millions de dollars au 31 décembre 2020) comprenant une contrepartie autre qu'en trésorerie. La société a repris une obligation de démantèlement de 2,0 millions de dollars par suite de ces acquisitions (15,9 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société a également procédé à des sorties de biens pour une contrepartie en trésorerie totale de 0,6 million de dollars (0,2 million de dollars au 31 décembre 2020) et une contrepartie autre qu'en trésorerie de néant (6,2 millions de dollars au 31 décembre 2020).

6. CONTRATS DE LOCATION

Actifs au titre de droits d'utilisation

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Solde à l'ouverture de la période	12 018 \$	10 831 \$
Entrées	301	2 704
Modifications	(334)	–
Actifs au titre de droits d'utilisation provenant d'acquisitions d'entreprises	–	1 701
Amortissement	(931)	(3 218)
Solde à la clôture de la période	11 054 \$	12 018 \$

Obligations locatives

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Solde à l'ouverture de la période	12 175 \$	10 879 \$
Entrées	301	2 704
Modifications	(334)	–
Obligations locatives provenant d'acquisitions d'entreprises	–	1 701
Charge d'intérêts se rapportant au contrat de location	90	289
Paiements de loyer	(984)	(3 398)
Solde à la clôture de la période	11 248 \$	12 175 \$
Obligations locatives courantes	2 409 \$	3 412 \$
Obligations locatives non courantes	8 839 \$	8 763 \$

La société loue des locaux pour bureaux, des véhicules et de l'équipement informatique. Les paiements de loyer sont actualisés au moyen du taux d'emprunt marginal de la société à la passation du contrat de location pour calculer l'obligation locative.

7. OBLIGATIONS DE DÉMANTÈLEMENT

Les obligations de démantèlement de la société résultent de ses participations nettes dans des actifs pétroliers et gaziers, notamment des puits, des réseaux de collecte et des installations de traitement. La société estime que le montant total gonflé mais non actualisé des flux de trésorerie nécessaires au règlement de telles obligations est d'environ 831,2 millions de dollars (783,4 millions de dollars au 31 décembre 2020). Un taux d'intérêt sans risque de 1,97 % (1,21 % au 31 décembre 2020) et un taux d'inflation de 1,69 % (1,49 % au 31 décembre 2020) ont servi à calculer les obligations de démantèlement. Les obligations de démantèlement au 31 mars 2021 ont fait l'objet d'un ajustement d'environ 86,6 millions de dollars pour tenir compte de la variation du taux d'intérêt sans risque et du taux d'intérêt sans risque.

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Solde à l'ouverture de la période	595 432 \$	321 863 \$
Obligation contractée	6 776	16 160
Obligation contractée à l'acquisition d'entreprises (note 5)	–	50 731
Obligation contractée à l'acquisition de biens (note 5)	1 954	15 850
Obligation réglée	(5 363)	(6 569)
Charge de désactualisation	2 805	5 423
Modification des sorties de fonds estimées futures	(86 583)	191 974
Solde à la clôture de la période	515 021 \$	595 432 \$
Obligations de démantèlement courantes	6 679 \$	4 618 \$
Obligation de démantèlement non courantes	508 342 \$	590 814 \$

8. DETTE BANCAIRE

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Facilité de crédit renouvelable	274 687 \$	994 948 \$
Dettes à terme	950 000	949 495
Frais d'émission de titres d'emprunt	(6 863)	(2 184)
Dettes bancaires	1 217 824 \$	1 942 259 \$

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable et prorogable de cinq ans non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'un consortium bancaire d'un montant de 1,8 milliard de dollars. En mars 2021, la société a prorogé l'échéance de la facilité de crédit renouvelable jusqu'en juin 2026. À l'exception des changements apportés à l'échéance, la facilité de crédit renouvelable a été renouvelée selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La date d'échéance peut être reportée annuellement à la demande de la société et avec le consentement des prêteurs. La facilité de crédit renouvelable comporte une clause d'expansion (« accordéon ») qui permet à la société, sous réserve de l'approbation des prêteurs, d'augmenter le montant de la facilité jusqu'à concurrence de 500,0 millions de dollars en ajoutant une nouvelle institution financière ou en augmentant le montant de l'engagement de ses prêteurs existants. Les prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de pourcentages applicables.

Aux termes de la facilité de crédit renouvelable, Tourmaline est assujettie aux clauses restrictives suivantes, sur la base de quatre trimestres consécutifs : i) le ratio du BAIIA ajusté par rapport aux charges d'intérêts doit être supérieur à 3:1, et ii) le ratio du total de la dette par rapport au total de la structure du capital ne doit pas dépasser 0,6:1. Au 31 mars 2021, le BAIIA ajusté aux fins du calcul des clauses restrictives dont il est question ci-dessus s'est établi à 1 586,7 millions de dollars (1 240,3 millions de dollars au 31 décembre 2020) sur une période continue de quatre trimestres. Au 31 mars 2021, le ratio du BAIIA ajusté par rapport aux charges d'intérêts était de 36:1 et le ratio du total de la dette par rapport au total de la structure du capital était de 0,1:1. Au 31 mars 2021 et pour le trimestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

La société dispose d'un emprunt à terme de 950,0 millions de dollars auprès d'un consortium bancaire. En mars 2021, la société a prorogé l'échéance de l'emprunt à terme jusqu'en juin 2026. À l'exception des changements apportés à l'échéance, l'emprunt à terme a été renouvelé selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les prélèvements sur l'emprunt à terme peuvent être effectués en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOI (pour les emprunts en dollars américains), majoré de 150 points de base. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives s'appliquant à l'emprunt à terme sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable de la société et l'emprunt à terme est de rang égal à celui de la facilité de crédit renouvelable.

Les taux de référence au TIOI (pour les emprunts en dollars américains) commenceront à être abandonnés au 31 décembre 2021. La société s'attend à ce que les taux de référence au TIOI (pour les emprunts en dollars américains) soient remplacés par un taux de rechange qui sera applicable à nos emprunts en dollars américains et que nous pourrions utiliser à notre gré. Nous ne nous attendons pas à ce que cette modification ait une incidence importante pour la société.

La société dispose également d'une facilité de crédit d'exploitation non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'une banque canadienne d'un montant de 50,0 millions de dollars. En mars 2021, la société a prorogé l'échéance de la facilité de crédit d'exploitation jusqu'en juin 2023. À l'exception des changements apportés à l'échéance, l'emprunt à terme a été renouvelé selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance de la facilité de crédit d'exploitation peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable. Au 31 mars 2021, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit d'exploitation.

En outre, la société dispose d'une facilité sous forme de lettre de crédit payable à vue de 50,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne. Au 31 mars 2021, Tourmaline disposait de lettres de crédit en cours de 21,1 millions de dollars (19,5 millions de dollars au 31 décembre 2020), qui sont portées en réduction du crédit disponible aux termes de cette facilité de crédit.

Topaz, une filiale de Tourmaline, dispose d'une facilité de crédit d'exploitation garantie assortie de clauses restrictives auprès d'un consortium de banques canadiennes. En février 2021, Topaz a porté la facilité de crédit d'exploitation à 300,0 millions de dollars et a prorogé l'échéance de la facilité de crédit d'exploitation jusqu'en février 2024. À l'exception des changements apportés au montant et à l'échéance, la facilité de crédit d'exploitation a été renouvelée selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année.

Au 31 mars 2021, la capacité d'emprunt totale de la société se chiffrait à 3,4 milliards de dollars, y compris les billets non garantis de premier rang (note 9). Au 31 mars 2021 et pour le trimestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 31 mars 2021, l'encours de la dette à long terme de la société se chiffrait à 948,4 millions de dollars et un montant de 269,4 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, pour une dette bancaire totale de 1 217,8 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de titres d'emprunt (1 942,3 millions de dollars au 31 décembre 2020). Le taux d'intérêt effectif s'est établi à 1,65 % pour le trimestre clos le 31 mars 2021 (3,15 % pour le trimestre clos le 31 mars 2020).

9. BILLETS DE PREMIER RANG NON GARANTIS

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2021
Billets de premier rang non garantis	250 000 \$
Frais d'émission de titres d'emprunt	(1 198)
Billets de premier rang non garantis	248 802 \$

Le 25 janvier 2021, la société a émis des billets de premier rang non garantis à hauteur de 250,0 millions de dollars (les « billets »). Ces billets portent intérêt à un taux fixe de 2,077 %, payable deux fois l'an, arrivent à échéance le 25 janvier 2028 et sont de rang égal avec toutes dettes en cours non garanties et subordonnées de la société.

10. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Au 31 décembre 2019, la société détenait une participation de 73,9 % dans Topaz, société énergétique de redevances et d'infrastructure.

Le 29 juin 2020, Topaz a réalisé un financement par placement privé pour une contrepartie nette de 125,8 millions de dollars (déduction faite des frais d'émission d'actions de 3,6 millions de dollars), ce qui a donné lieu à l'émission de 11,7 millions d'actions ordinaires, soit 12,8 % du nombre total d'actions ordinaires en circulation. Le placement privé a réduit la participation de Tourmaline, laquelle est passée de 73,9 % à 64,5 %, créant du même coup une participation ne donnant pas le contrôle de 35,5 %.

<i>(en milliers)</i>	
Valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle cédée	100 411 \$
Contrepartie payée par la participation ne donnant pas le contrôle sur l'émission des actions ordinaires de Topaz	125 825
Augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Tourmaline	25 414 \$

Le 6 juillet 2020, Topaz a réalisé un financement par placement privé pour une contrepartie nette totale de 16,3 millions de dollars (déduction faite des frais d'émission d'actions de 0,5 million de dollars), ce qui a donné lieu à l'émission de 1,5 million d'actions ordinaires, soit 1,6 % du nombre total d'actions ordinaires en circulation. Le placement privé a réduit la participation de Tourmaline, laquelle est passée de 64,5 % à 63,5 %, augmentant du même coup la participation ne donnant pas le contrôle à 36,5 %.

(en milliers)

Valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle cédée	13 092 \$
Contrepartie versée par la participation ne donnant pas le contrôle à l'émission des actions ordinaires de Topaz	16 278
Augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Tourmaline	3 186 \$

Le 1^{er} septembre 2020, Topaz a acquis de Tourmaline une participation directe de 25 % dans une usine de traitement de gaz naturel dont Tourmaline est propriétaire et en assure l'exploitation. Avant et immédiatement après la clôture de l'acquisition, Topaz était une filiale contrôlée par la société et, par conséquent, était sous contrôle commun au moment de l'acquisition. La société a appliqué à cette acquisition le test de concentration facultatif de l'IFRS 3, et par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés par Topaz à titre d'acquisition d'actifs, ce qui a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles de Topaz de 52,8 millions de dollars et à la reprise de passifs relatifs au démantèlement de 0,3 million de dollars en échange d'une contrepartie en trésorerie de 52,5 millions de dollars à Tourmaline.

Le 26 octobre 2020, Topaz a réalisé son premier appel public à l'épargne pour une contrepartie nette de 202,1 millions de dollars (déduction faite des frais d'émission d'actions de 15,4 millions de dollars), ce qui a donné lieu à l'émission de 16,7 millions d'actions ordinaires à un prix de 13,00 \$ l'action ordinaire, soit 15,2 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. En plus du premier appel public à l'épargne, Tourmaline a réalisé un placement secondaire par la vente de 1,0 million d'actions ordinaires de Topaz à un prix de 13,00 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie nette de 12,4 millions de dollars (déduction faite de la commission du courtier de 0,6 million de dollars).

Le 9 novembre 2020, Topaz a annoncé qu'en plus du premier appel public à l'épargne, l'option d'attribution excédentaire accordée aux preneurs fermes a été levée intégralement, ce qui a donné lieu à l'émission de 2,5 millions d'actions ordinaires supplémentaires à un prix de 13,00 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie nette de 31,0 millions de dollars (déduction faite des frais d'émission d'actions de 1,6 million de dollars).

Le premier appel public à l'épargne, le placement secondaire et l'option d'attribution excédentaire ont réduit la participation de Tourmaline, laquelle est passée de 63,5 % à 51,7 %, augmentant du même coup une participation ne donnant pas le contrôle à 48,3 % au 9 novembre 2020.

(en milliers)

Valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle cédée	198 115 \$
Contrepartie versée par la participation ne donnant pas le contrôle à l'émission et à la vente des actions ordinaires de Topaz	250 039
Augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Tourmaline	51 924 \$

Le 1^{er} janvier 2021, Tourmaline a cédé une redevance dérogatoire brute en faveur de Topaz sur les terrains de Modern et de Jupiter pour une contrepartie en trésorerie de 130,0 millions de dollars. Avant et immédiatement après la clôture de l'acquisition, Topaz était une filiale contrôlée par la société et, par conséquent, était sous contrôle commun au moment de l'acquisition. La société a appliqué à cette acquisition le test de concentration facultatif de l'IFRS 3 et, par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés par Topaz à titre d'acquisition d'actifs, ce qui a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles de Topaz de 130,0 millions de dollars en échange d'une contrepartie en trésorerie de 130,0 millions de dollars à Tourmaline.

Le 24 février 2021, 158 334 options sur actions visant des actions ordinaires de Topaz ont été exercées pour une contrepartie en trésorerie de 1,6 million de dollars, entraînant une diminution de la participation de Tourmaline, passée de 51,7 % à 51,6 % au 31 mars 2021.

Un rapprochement de la participation ne donnant pas le contrôle est présenté ci-dessous.

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Solde à l'ouverture de la période	467 443 \$	181 571 \$
Quote-part du bénéfice net de la filiale pour la période	2 586	242
Dividendes de Topaz versés à la participation ne donnant pas le contrôle	(10 892)	(25 988)
Valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle cédée	1 501	311 618
Solde à la clôture de la période	460 638 \$	467 443 \$

11. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote pouvant être émises en série.

b) Actions ordinaires émises

<i>(en milliers, sauf les nombres d'actions)</i>	Au 31 mars 2021		Au 31 décembre 2020	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde à l'ouverture de la période	296 571 516	6 328 115 \$	270 997 159	5 886 977 \$
Émises à l'acquisition d'entreprises (note 5)	–	–	25 700 000	444 402
Rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	–	–	(221 600)	(4 814)
Émises contre trésorerie à l'exercice d'options sur actions	342 645	5 085	95 957	1 261
Surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions	–	1 235	–	289
Solde à la clôture de la période	296 914 161	6 334 435 \$	296 571 516	6 328 115 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 15 juillet 2020, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX »). L'offre publique de rachat permet à la société de racheter jusqu'à 13 538 778 actions ordinaires, ce qui représente 5 % de ses actions ordinaires en circulation au 30 juin 2020, sur une période de douze mois à compter du 20 juillet 2020. Aux termes de l'offre publique de rachat, des actions ordinaires peuvent être rachetées au cours du marché en vigueur et toute action ordinaire rachetée aux termes de l'offre publique de rachat sera annulée au moment de son rachat par la société. Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société n'a racheté aucune action ordinaire aux fins d'annulation.

Dividendes

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, la société a versé des dividendes en trésorerie de 0,16 \$ par action ordinaire, pour un total de 47,5 millions de dollars, comparativement à 0,12 \$ par action ordinaire, pour un total de 32,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, Topaz a versé un dividende en trésorerie de 0,20 \$ par action ordinaire, totalisant 22,5 millions de dollars, contre 0,20 \$ par action ordinaire totalisant 16,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les dividendes versés par Topaz comprennent une tranche de 11,6 millions de dollars versée à Tourmaline, contre 11,8 millions de dollars à l'exercice précédent.

12. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le bénéfice (la perte) par action de base attribuable aux actionnaires ordinaires a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Bénéfice net (perte nette) et résultat global attribuables aux actionnaires de la société pour la période (<i>en milliers</i>)	247 837 \$	(35 812) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base	296 782 462	270 940 484
Bénéfice (perte) par action – de base	0,84 \$	(0,13) \$

Le bénéfice (la perte) par action après dilution attribuable aux actionnaires ordinaires a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Bénéfice net (perte nette) et résultat global attribuables aux actionnaires de la société pour la période (<i>en milliers</i>)	247 837 \$	(35 812) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – après dilution	298 394 813	270 940 484
Bénéfice (perte) par action – après dilution	0,83 \$	(0,13) \$

En raison de leur effet antidilutif, 10 390 232 options ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions pour le trimestre clos le 31 mars 2021 (18 978 734 options étaient antidilutives pour le trimestre clos le 31 mars 2020).

13. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La société administre un régime d'options sur actions perpétuel aux termes duquel elle peut attribuer aux membres de son personnel des options pouvant viser jusqu'à 25 237 703 actions ordinaires, ce qui représente 8,5 % des actions ordinaires en circulation actuellement. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré selon le volume des cinq jours précédant la date d'émission des actions de la société à la date d'attribution des options, et la durée maximale de chaque option est de sept ans. Les options sont attribuées tout au long de l'exercice et leurs porteurs en acquièrent les droits à raison de un tiers de leur nombre au premier, au deuxième et au troisième anniversaire de la date d'attribution.

	Trimestres clos les			
	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions en circulation à l'ouverture de la période	18 324 711	22,11 \$	19 148 068	24,94 \$
Attribution	322 000	20,94	104 000	11,70
Exercice	(342 644)	14,84	–	–
Expiration	(120 500)	28,39	(86 000)	37,53
Renonciation	(107 750)	28,85	(187 334)	27,92
Options sur actions en circulation à la clôture de la période	18 075 817	22,14 \$	18 978 734	24,78 \$

Le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la société s'est chiffré à 22,00 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021 (12,06 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020).

Le tableau suivant présente un sommaire des options sur actions en circulation et exerçables au 31 mars 2021.

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en circulation à la clôture de la période	Durée contractuelle moyenne pondérée restant à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables à la clôture de la période	Prix d'exercice moyen pondéré
9,39 \$ – 17,38 \$	3 627 353	5,48	12,83 \$	873 335	12,79 \$
17,39 \$ – 18,77 \$	3 615 732	6,27	17,61	152 338	18,28
18,78 \$ – 22,27 \$	3 795 782	4,49	21,71	2 449 742	21,81
22,28 \$ – 26,63 \$	3 653 250	3,76	25,66	3 336 554	25,89
26,64 \$ – 36,99 \$	3 383 700	2,35	33,63	3 383 700	33,63
	18 075 817	4,49	22,14 \$	10 195 669	26,24 \$

La juste valeur des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes et des valeurs qui en découlent :

	31 mars	
	2021	2020
Juste valeur des options attribuées (moyenne pondérée)	5,67 \$	2,54 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,47 %	1,2 %
Période estimée de détention des options avant leur exercice	5 ans	5 ans
Volatilité attendue	39 %	37 %
Taux de renonciation	1,9 %	1,9 %
Dividende par action	0,53 \$	0,48 \$

14. ENGAGEMENTS

Dans le cadre normal des activités, la société a l'obligation d'effectuer des paiements futurs. Les obligations suivantes représentent des contrats et d'autres engagements qui sont connus et qui ne peuvent être résiliés.

PAIEMENTS EXIGIBLES PAR AN

(en milliers)	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements liés à l'exploitation ¹⁾	2 999 \$	4 483 \$	4 317 \$	2 156 \$	13 955 \$
Contrats de transport fermes	616 359	1 204 151	1 022 708	3 030 392	5 873 610
Contrats de traitement fermes ²⁾	63 944	104 666	102 026	324 247	594 883
Engagements en matière de capitaux ³⁾	2 250	–	–	–	2 250
Facilité de crédit ⁴⁾	–	–	–	302 958	302 958
Emprunt à terme ⁵⁾	18 369	36 739	36 739	953 573	1 045 420
Billets non garantis de premier rang ⁶⁾	5 193	10 385	10 385	259 443	285 406
	709 114 \$	1 360 424 \$	1 176 175 \$	4 872 769 \$	8 118 482 \$

1) Les engagements liés à l'exploitation comprennent les frais d'exploitation variables liés aux contrats de location de bureaux de la société.

2) Compte tenu des engagements en matière de dépenses de traitement et d'électricité.

3) Compte tenu des engagements en matière de dépenses de forage.

4) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 1,89 %, soit le taux applicable à l'encours des emprunts sur la facilité de crédit au 31 mars 2021.

5) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 1,93 %, soit le taux fixe applicable à l'emprunt à terme au 31 mars 2021.

6) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 2,08 %, soit le taux fixe applicable aux billets.

15. PRODUITS

La société vend sa production aux termes de contrats à prix fixe et à prix variable. Le prix de transaction des contrats à prix variable est fondé sur le prix de la marchandise, après un ajustement pour tenir compte de la qualité, de l'emplacement ou d'autres facteurs, chaque composante de la formule de prix pouvant être fixe ou variable, selon les modalités contractuelles. Aux termes des contrats, la société est tenue de livrer un volume déterminé de pétrole brut, de liquides ou de gaz naturel à la contrepartie au contrat. Les produits sont comptabilisés lorsqu'une unité de production est livrée à la contrepartie au contrat. Le montant des produits comptabilisés est fondé sur le prix de transaction convenu, toute variabilité des produits liée spécifiquement aux efforts de la société pour livrer la production et, par conséquent, les produits correspondants, étant alloués à la production fournie pendant la période au cours de laquelle la variabilité se produit. Ainsi, aucune limitation ne s'applique aux produits variables.

La vente des marchandises produites est effectuée aux termes de contrats ayant diverses échéances allant jusqu'à neuf ans. Les produits sont normalement recouverts le 25^e jour du mois suivant la production.

Le tableau suivant présente les ventes de pétrole, de gaz et de LGN de la société, ventilées par source de produits :

<i>(en milliers)</i>	2021	Trimestres clos les 31 mars 2020
Gaz naturel		
Ventes attribuables à la production	634 553 \$	346 474 \$
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	36 308	(20 288)
	670 861	326 186
Pétrole		
Ventes attribuables à la production	61 637	36 696
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	1 927	(265)
	63 564	36 431
Condensat		
Ventes attribuables à la production	157 144	106 478
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	(1 174)	(3 289)
	155 970	103 189
LGN		
Ventes attribuables à la production	142 701	36 001
Produits liés à la commercialisation ¹⁾	17 383	23 127
Total		
Ventes de marchandises attribuables à la production	996 035	525 649
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	37 061	(23 842)
Produits liés à la commercialisation	17 383	23 127
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	1 050 479 \$	524 934 \$

1) Les produits liés à la commercialisation se rapportent à la vente de marchandises achetées à des tiers. Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, ces achats à des tiers liés à la commercialisation se chiffraient à 17,1 millions de dollars (21,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2020).